

Le déficit enregistré au cours de la dernière année est de \$23,523

Le rapport financier de la ville de Nicolet révèle une augmentation sensible des dépenses parallèlement à une planification de l'administration

par Robert POULIOT

NICOLET. — Si le déficit enregistré cette année par l'administration municipale de \$23,523, n'est significatif que dans la mesure où les dépenses en capitalisation payées à même les revenus lui sont supérieures, parallèlement à une tendance à planifier les divers secteurs d'investissements, les prévisions budgétaires établies l'an dernier pour cet exercice financier avaient donc misé assez justement sur l'expansion de la ville de Nicolet.

Le total des revenus s'est chiffré à \$285,716 alors que l'ensemble des dépenses atteignait \$309,239. A ce chapitre, un fait particulier vient distinguer Nicolet du reste de la province. Alors que les revenus de la taxe foncière rapportent habituellement plus que ceux de la taxe de vente, la situation inverse se produit à Nicolet par suite du déséquilibre entre le rôle d'évaluation imposable, qui ne représente que 35 pour cent du rôle total, la différence étant la propriété des communautés religieuses.

Pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1967, les taxes foncières recueillies rapportaient à l'administration municipale \$73,362, tandis que la taxe de vente récoltait \$80,678, soit respectivement 36 pour cent et 39 pour cent des revenus du fonds général pour un total de 75 pour cent des revenus.

Le surplus total était de \$48,739 au début de l'exercice, diminuant ainsi de plus de 50 pour cent le déficit présentement encouru. Dans le cas du fonds général à la colonne des dépenses,

un surplus de \$5,025 était indiqué alors que les fonds de l'aqueduc et des loirs accusaient des déficits de \$11,063 et de \$17,484.

Les principales dépenses se résument comme suit:

Aqueduc: \$78,785 — (25.5 pour cent);

Voirie: \$32,278 — (16.9 pour cent);

Service de la dette: \$33,256 — (20.4 pour cent) (fonds général);

Loisirs: \$30,814 — (9.8 pour cent);

Finances: \$28,802 — (9.4 pour cent).

Police et feu: \$22,763 — (7.7 pour cent);

Arène et piscine: \$16,863 — (5.3 pour cent) (dépenses de capital);

Autres: \$45,655 — (14.3 pour cent).

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

Le service de la dette pour les fonds généraux, d'aqueduc et de loirs se chiffre à \$63,289, soit 20.4 pour cent des dépenses totales de l'administration municipale.

quelque \$900 vient combler le rapport du bilan établi à \$9,345 en regard des estimés.

Pour les revenus, la taxe de vente a rapporté \$7,678 de plus que prévu, de même que les taxes foncières qui ont inscrit un surplus de \$3,362 en fonction des prévisions. Enfin, les permis de construction n'ont rapporté que \$722 par rapport aux \$900 que prévoyait le budget.

La planification des services

La première conclusion qui se dégage de ce bilan résulte d'une augmentation plus considérable des dépenses que des revenus.

Au cours des prochains mois, les administrateurs municipaux envisagent d'ailleurs de trouver de nouvelles sources de revenus pour combler les déficits qu'occasionne l'expansion des services de la ville de Nicolet.

Un premier indice de cette quête de la part des édiles est apparu lors de la présentation du bilan des activités de l'œuvre des Loisirs, au cours de l'assemblée annuelle il y a deux semaines.

A l'issue de plusieurs pourparlers entre les dirigeants de l'œuvre et le conseil municipal, particulièrement M. Jacques Cloutier échevin et président de la commission des loisirs, il semble assuré que l'administration des loisirs soit dérivant confiée à l'hôtel de ville et ce pour améliorer l'efficacité des systèmes de vérification et de distribution des sommes nécessaires en regard des besoins de l'ensemble des contribuables.

Auparavant, l'œuvre des Loisirs

beneficiait de deux subventions au montant de \$5,000 chacune de la part du gouvernement provincial et de la municipalité.

Mais ces revenus devenaient insuffisants lorsque survient la saison estivale où le Centre des loisirs ne réalisait aucun bénéfice, si ce n'est que dans le cas de l'Expo-Futurama, qui rapporta l'année dernière pour la première fois une somme de \$335.

Cette intégration permettra donc un plus grand équilibre dans le paiement des comptes aux fins de loisirs et laisse entrevoir plusieurs modifications aux structures actuelles de l'organisation des services récréatifs, particulièrement à la suite de la dernière assemblée de l'œuvre ou quatre comités d'études furent mis sur pied.

A un niveau un peu plus théorique cette fois, l'aqueduc a joui d'avantages similaires puisque

son administration tend de plus en plus à s'incorporer à la balance des finances municipales.

Par les années dernières, les colonies de l'aqueduc et des loisirs étaient distinctes du fonds général alors qu'aujourd'hui, leur inscription figure aux côtés de "l'administration courante".

En somme, l'élection à l'unanimité du maire René Raiche en février constitue la principale garantie de régularité à l'expansion des services municipaux. On sait que jusqu'ici, l'administration municipale de Nicolet s'est surtout caractérisée par un cycle de compression des dépenses et d'augmentation au rythme des élections. La mise en vigueur d'une politique anti-cyclique permettrait aujourd'hui de consolider les dettes en améliorant ainsi les conditions de crédit de la municipalité en vue de l'expansion qu'elle connaît au fil des prochaines années.

Où se situe Nicolet en regard des autres villes

par Robert POULIOT

NICOLET. — Quelques mois à peine avant de nombreuses transformations qui affecteront le sort de la municipalité de Nicolet, depuis l'augmentation de la population jusqu'aux aménagements touristiques, où en est cette municipalité en regard de l'ensemble des autres villes du Québec?

Une étude publiée par le Bureau de la Statistique du Québec, département du Ministère de l'Industrie et du Commerce indiquait l'an dernier les grandes lignes des prévisions budgétaires des municipalités de 5,000 âmes ou plus dans la province. A prime abord, les résultats de ce sondage démontrent clairement que les quelque 4,800 citoyens de Nicolet bénéficient dans l'ensemble d'une qualité de service municipaux qui s'inscrivent dans la moyenne générale.

C'est ainsi que dans le cas du pourcentage de la taxe de vente par rapport au revenu total, Nicolet se compare à la ville d'Amos. Alors que celle-ci recueillait 40.6 pour cent de ses revenus de cette source, l'indice de Nicolet s'établissait à 39 pour cent, soit parmi les plus forts pourcentages au Québec. C'est à dire que l'abrogation récente, par le conseil municipal de la taxe de un demi de un pour cent sur les stocks des commerces, au lieu de nuire inutilement à l'expansion de l'entreprise privée encouragera cette dernière sans pour autant modifier sensiblement la colonne des revenus.

Pour ce qui est de la taxe foncière par contre, la position de Nicolet accuse un net recul puisque les plus forts pourcentages se trouvent entre 67.2 pour cent et 79.3 pour cent situant ainsi la ville dans la moyenne des revenus encaissés par les municipalités.

D'autre part, seules les conditions spéciales du rôle d'évaluation, qui établit un rapport de 7 à 13 dans l'ordre des impositions légalement recevables, retiennent Nicolet dans cette moyenne. Si, pour les mêmes revenus perçus au chapitre de la taxe foncière, l'ensemble du

rôle d'évaluation était impossible, le taux actuel de \$1.10 serait réduit jusqu'à un peu moins de \$0.30. Par ailleurs, si ce taux de \$1.10 était imposé à tous, la municipalité pourrait enregistrer des revenus additionnels de \$146,688 et accusé un surplus de \$123,115 cette année à son bilan plutôt qu'un déficit de \$23,523.

Le budget de la ville de Bécancour prévoyait l'an dernier des dépenses per capita de \$33.46 alors que cette moyenne double dans le cas de Nicolet où les citoyens paient \$64.42 pour se situer ainsi parmi les municipalités les moins dispendieuses du Québec. La ville de Westmount, la municipalité la plus huppée du grand Montréal, prévoyait d'imposer à chaque citoyen des dépenses de l'ordre de \$283 l'an dernier.

Quant aux dépenses du service de la dette par tête d'habitant, Nicolet s'inscrit presque dans la caverne du classement des villes avec une moyenne de \$13.19. Par contre, elle rejoint la moyenne dans le cas du pourcentage des dépenses du service de la dette des fonds généraux, d'aqueduc et de loisirs. A Trois-Rivières-Ouest par exemple, ce pourcentage était estimé à 57.4.

Au chapitre des services municipaux, Nicolet se place encore dans la moyenne avec des pourcentages de 7.7, 3.07 et 9.08 des dépenses totales pour les secteurs de l'incendie et de la police, de la santé et du bien-être et des loisirs. Par tête d'habitant, ces pourcentages se traduisent par des frais de \$5.78, \$2.11 et \$6.42 respectivement.

Enfin, la dette obligataire ne représente que 3.11 p.c. du rôle d'évaluation imposable et 2.83 p.c. du rôle global d'évaluation. Cette dernière indication démontre bien la solvabilité de la municipalité sur le plan du crédit. En effet, pour évaluer le rôle d'une municipalité, cet indice devient l'un des plus importants critères de prêt pour une institution bancaire ou para-bancaire qui est créancière d'une ville. Les seuls critères qui ont pu jusqu'ici restreindre

les limites de crédit de Nicolet mais qui tendent à subir des transformations majeures sont les mouvements de population et la diversification des industries.

Or ces deux secteurs de revenus seront passablement bouleversés d'ici les cinq prochaines années si l'on s'en fie au nombre de professeurs qui viendront enseigner à l'école polyvalente

de Nicolet et la construction de la Transquibecois, un peu en marge de St-Grégoire, qui entrainera la venue de nouvelles industries. De plus, l'aménagement des services publics essentiels dans la ville de Bécancour, dont on prévoit l'achèvement dès l'an prochain, attirera de nouvelles sources de profits qui affecteront la structure économique de Nicolet.

La plus basse est de \$589,000

Cinq soumissions reçues pour le Foyer Richelieu

SOREL (L.B.) — Cinq entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres de la Corporation du Foyer Richelieu Incorpore pour la construction à Soré d'un foyer d'hébergement pour les personnes âgées.

Les soumissions pour le contrat général ont été ouvertes à l'hôtel de ville de Soré, en présence du président de la Corporation, M. Marc-Henri Champagne, de plusieurs membres de cet organisme, de l'architecte du projet, M. Roland Champagne junior, et du représentant des ingénieurs-conseils, M. Jacques Gariépy.

Les Entreprises Laurent Saint-Amant et Gordon Weils de Soré ont présenté la plus basse des cinq soumissions, avec un montant de \$589,000.

Les autres soumissionnaires étaient Lido Construction de Soré, \$599,500; Orlas Lemioux de Saint-Hyacinthe, \$623,850; Lu-

cien Bédard et compagnie de Montréal, \$669,880 et Multiplex Incorpore de Saint-Hyacinthe, \$668,000.

Les soumissions reçues seront étudiées par les membres de la corporation et l'architecte, à une réunion prévue pour mardi soir prochain, à l'hôtel de ville de Soré. Le choix de l'entrepreneur devra être approuvé par le ministère provincial du Bien-être et de la Famille, avant que la corporation ne soit autorisée à signer le contrat.

On croit que les travaux de construction de ce foyer d'hébergement pourront commencer vers le 15 mars prochain.

Ce foyer, qui pourra loger quelque 70 personnes âgées, sera érigé sur un terrain qui a été donné par la ville de Soré, à l'intersection des rues Augusta et Ramezay, soit à l'arrière de la nouvelle bibliothèque municipale.

Communiqués, conférences, films, etc..

La direction générale des écoles poursuit son rôle d'information

SOREL (L.B.) — Le dernier rapport soumis par la direction générale des écoles à la Commission scolaire régionale Carignan souligne que, depuis le 21 août 1967, la direction générale des écoles a publié 52 communiqués de presse pour l'information des parents et du public en général.

C'est ainsi que poursuivant le rôle d'information décrit par le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la direction générale des écoles s'est adressée successivement aux directions d

Pertes élevées

Incendie d'une grange-étable à St-Rosaire

ST-ROSAIRE (R.L.) — Le feu continue son œuvre dans la région. Hier après-midi, un incendie a détruit de fond en comble une grange appartenant à M. Jean-Charles Boucher de St-Rosaire. Environ 45 vaches et une centaine de porcs ont également péri dans le sinistre.

Le feu s'est déclaré dans le haut de la grange, qui était assez neuve puisque sa construction remonte à 8 ou 10 ans.

Le chef Fernand Giguère du département des incendies de la ville de Victoriaville, s'est rendu sur les lieux avec 5 ou 6 hommes, un camion à pompes, un camion-citerne et le camion de la Protection civile. Le chef Giguère, avec le propriétaire et des cultivateurs voisins, a aidé à évacuer des porcs.

La ferme de M. Jean-Charles Boucher est située sur la Grande Ligne, au coin du rang appelé Le Petit 8.

M. Boucher avait acheté la ferme de M. Lionel Levasseur, il y a un an et demi environ. M. Boucher est un tout jeune homme. Il semblait très affecté par cette épreuve. Au moment où le feu fut découvert, M. Boucher était parti pour des travaux au bois. Le feu a été découvert vers les 15.15 hres.

Si l'on prend en considération que M. Boucher aurait payé la ferme et les bâtiments \$35,000 on peut facilement déduire que la perte de la grange, des bêtes et de l'équipement moderne qui était à l'intérieur, peut facilement se chiffrer à \$20,000.

Quatrième concert des Jeunesses Musicales

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le quatrième concert de la saison, présenté par les Jeunesses Musicales de Drummondville, aura lieu mardi prochain, le 5 mars au Centre culturel de la rue Ringuet.

L'artiste invitée pour la circonstance sera Nadia Strycek, pianiste de réputation internationale, et professeur de piano au Conservatoire de musique de Québec, et durant les mois d'été, au camp JMC Orford.

Après avoir étudié au conservatoire Royal de Bruxelles et à la chapelle musicale de la reine Elizabeth de Belgique, où elle obtint un premier prix, Nadia Strycek enseigna à l'Académie de musique et au Conservatoire de Hall avant de s'établir au Canada.

La commentatrice de la soirée sera Andrée Desautels, qui donnera quelques notes explicatives sur les pièces qu'interprétera Nadia Strycek.



LES MEMBRES DU CLUB DES FRANCS DE Drummondville ont eu une chaude réception lors de leur arrivée au motel Albatros, pour leur souper hebdomadaire, car les pompiers de la cité étaient sur les lieux pour un début d'incendie. Dans

l'ordre MM. Paul Côté, gouverneur du conseil suprême, Me Michel Duchesne, président, Maurice Lesage, l'abbé Maurice Daneau, oûmônier et Charles Doucet, président du conseil suprême provincial.

Les membres du club des Francs désirent apporter des amendements à la constitution

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Les membres du club des Francs de Drummondville ont eu une "chaude" réception, lors de leur dernier souper au motel Albatros, sous la présidence de Me Michel Duchesne. En effet, à leur arrivée, le feu venait de détruire une partie de la cuisine, mais le gérant de l'établissement, M. Maurice Lesage, membre actif du club, ne s'est pas laissé prendre au dépourvu et il a été fait de faire venir une

cinquantaine de poulets d'un autre restaurant. Il n'y a pas eu de conférence invitée mais le président a proposé un document de refonte de la constitution du mouvement. "Il ne s'agit pas exactement d'une refonte de la constitution, de dire Me Duchesne, mais plutôt de quelques amendements, de simplification."

Il a également annoncé un futur conférence de marque; il

s'agit du Dr Léon Richard, un des quatre Acadiens qui ont été reçus par le président de la République française, le général Charles de Gaulle. Le Dr Richard, qui sera conférencier lors du souper mixte du 23 mars prochain, est le président de la Société Nationale des Acadiens.

Il est aussi question d'un congrès provincial qui aurait lieu en mai au motel Le Baron de Sherbrooke.

Drummondville contée...

Une retraite spécialement destinée aux jeunes filles débute ce soir à la maison Reine des Coeurs, pour prendre fin dimanche après-midi à 15 hres.

Cette retraite se fera selon une formule renouvelée dans laquelle la fraternité occupe une grande place, grâce entre autres moyens, aux échanges en commun sur différents sujets choisis par les participantes elles-mêmes. En plus de ces échanges en commun, le programme comprend une messe de minuit où la participation active permet à chacune de se sentir vraiment engagée dans cette manifestation de foi.

Une autre rencontre semblable mais cette fois pour garçons et filles, aura lieu au même endroit du 15 au 17 mars.

La direction du club Aramis vient de compléter une toilette nouvelle dans ses locaux, de façon à les rendre plus accueillants et plus reposants pour ses membres.

Un des membres très actifs sera à l'honneur demain, alors qu'il sera choisi comme "l'homme du mois". Cependant, à cause du grand nombre d'activités durant le mois d'avril, l'homme du mois devra être choisi le 30 mars prochain.

On parle couramment d'une initiation Aramis qui devrait avoir lieu très prochainement, mais aucun détail n'a encore été fourni jusqu'ici.

Cette publication de la Chambre serait en couleurs

Une brochure publicitaire expédiée aux agences de voyages des deux pays

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La Chambre de Commerce du comté de Drummond ne néglige rien pour placer Drummondville en évidence à tous les points de vue, et nous en avons eu une preuve encore cette semaine au cours d'une conférence de presse convoquée par le comité touristique, au secrétariat de la Chambre.

Depuis que le ministère de la Voirie provinciale a fait installer des panneaux-indicateurs sur la route Trans-canadienne, plusieurs marchands et hommes d'affaires ont trouvé injuste à leur égard, d'indiquer deux municipalités-sœurs sur ces panneaux avant d'indiquer Drummondville tout simplement. Le comité touristique a tenu à le souligner au gouvernement provincial, de façon à ne pas causer d'embêtement aux touristes.

Ainsi, après avoir préparé un modèle de panneaux-réclame désirés par les hommes d'affaires de la cité, voici que le comité qui a fait parvenir des dépliants publicitaires sur Drummondville dans les principaux états américains et dans les dix provinces du Canada, vient d'entreprendre la mise à exécution d'une brochure publicitaire qui contiendrait toutes les informations touristiques de Drummondville et de la région, et serait expédiée aux agences de voyages canadiennes et américaines.

Cette brochure serait publiée en couleurs et à plusieurs milliers d'exemplaires et compren-

trait également une carte géographique des principales rues de la cité et même du Drummondville métropolitain, ainsi qu'une liste complète des hôtels, motels, restaurants et autres endroits susceptibles d'être fréquentés par les touristes.

Lors de la présentation de ce projet, au début de la semaine, les membres présents ont trouvé l'idée excellente, même si cette brochure nécessiterait un déboursé beaucoup plus considérable que les dépliants distribués jusqu'ici, et qui ont quand même rapporté des dividendes aux commerçants et hommes d'affaires de la ville et de la région.

Pris en flagrant délit

Deux garçons tentent de commettre un vol dans l'église St-Frédéric

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux garçons ont causé tout un émoi, mercredi midi, au presbytère St-Frédéric lorsqu'ils furent surpris à entrer dans l'église par la porte latérale, avec d'évidentes mauvaises intentions. En effet, peu après midi, le sacristain qui demeure non loin de là, vit entrer deux garçons d'une quinzaine d'années,

et soupçonnant quelque chose de louche, il se rendit à l'église pour apercevoir les jeunes en frais de forcer les tronc. Il partit aussitôt après eux, et réussit à en capturer un, pendant que le second parvenait à s'échapper.

Entre-temps, le mécanisme de sécurité s'était déclenché au presbytère, mais personne ne semblait réaliser ce dont il s'agissait, croyant plutôt au déclenchement d'une alarme de réveil-matin. Lorsqu'ils revinrent de leur surprise, les membres du personnel s'empressèrent de participer à l'arrestation des individus, mais l'un d'eux réussit à échapper au filet tendu, pendant que l'autre était confié à la Sûreté municipale. Elle réussit à appréhender le second durant la journée d'hier. Aucune charge n'a été portée contre eux, du fait que rien n'a été pris, les policiers se contentant de leur servir un sévère avertissement de ne pas récidiver.

Aidons les jeunes à mieux voir

L'objectif de la campagne des Lions est de \$2,500

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — "Aidons nos jeunes à mieux voir, pour mieux apprendre", tel est le slogan de la campagne de souscription annuelle du club des Lions, qui se tiendra du 4 au 18 mars prochain, avec un objectif de \$2,500.

La campagne de cette année se fera sous forme de tirage, et le premier prix consistera en un voyage à Miami pour deux personnes, de Montréal aller-retour, ou l'équivalent en argent.

25 noms seront tirés au hasard pour un voyage de courtoisie en DC-8 de Air-Canada, et 25 repas au Drummond Bar-B-Q, d'une valeur de \$2 chacun seront tirés au hasard également. Comme l'oeuvre primordiale des clubs Lions est la préservation et la conservation de la vision chez les écoliers, les organisateurs espèrent que la population répondra généreusement à son appel durant cette campagne.

Promouvoir le rendement économique

Avantages de l'urbanisme appliqué scientifiquement

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le dernier article de la chronique d'urbanisme de la Chambre de Commerce du comté, souligne les avantages qu'apporte l'urbanisme appliqué scientifiquement dans une ville et qui peut promouvoir le rendement économique de la collectivité; assurer une saine structure à la cité; ordonner la relation entre les hommes et l'agglomération avec le minimum de dépenses; permettre une utilisation plus complète du sol disponible pour la poursuite des activités économiques; assurer un zonage adéquat des zones domiciliaires, commerciales et industrielles; faciliter la coordination des travaux municipaux; prévoir des développements ordonnés; créer des espaces libres nécessaires pour l'air, le soleil et le repos, tout en aidant au perfectionnement physique et moral de l'organisme; protéger les valeurs immobilières, assurer des prix plus faciles pour la construction, éviter les abus spéculatifs sur l'immobilier; encourager la construction de bons immeubles aux bons endroits et ainsi protéger la propriété contre la moins-value; assurer des règlements de construction appropriés et faciliter

l'élimination des taudis et la rénovation des zones vétustes. Dans les villes, villages et cités les autorités municipales devraient s'efforcer de comprendre l'urbanisme. Il ne s'agit pas nécessairement d'exproprier, de tout bouleverser, mais tout simplement de tout ordonner.

Franc... Parler

Incidentement, M. Gaston Boucher, gérant-général de l'équipe Caravelles, a annoncé que le club de Princeville avait reçu une invitation de visiter la base militaire de Rockliffe en Ontario et de disputer une joute hors-concours contre le club Pee Wee de cette ville. On se souvient qu'en semi-finale au tournoi de Québec, Princeville a disposé du Rockliffe par 6 à 2.

Un automobiliste qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit à 45 milles à l'heure dans une zone de 30, a été condamné à \$20 d'amendes et les frais.

Avec les Athlétiques

Ward, Fortin et Laqueux ont signé leur contrat

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le publiciste du club de crose local "Les Athlétiques", Richard Camirand, nous informe que trois anciennes vedettes du club local ont déjà signé leur contrat pour la saison 68-69: il s'agit de Ron Ward, Raymond Fortin et Laqueux.

Contrairement à ce qui a été lancé dernièrement, à l'effet que les joueurs qui évoluaient à Drummondville appartiennent à Montréal, la direction a tenu à démentir cette rumeur, et a ajouté même que six autres joueurs doivent faire parvenir leur contrat dûment signé au début de la semaine. Il semble que la direction du club local n'est pas intéressée à participer au camp d'entraînement de Montréal, puisque l'entraînement du club débutera le 15 avril prochain en vue de l'ouverture de la saison régulière, qui débutera le 8 mai par la présentation d'une joute d'étoiles.

Une assemblée de tous les clubs de la ligue Provinciale de crose doit avoir lieu demain à Sherbrooke en vue de discuter des derniers préparatifs pour la prochaine saison.

A Plessisville

L'hon. Vincent présidera le gala de la Reine du festival

PLESSISVILLE (G.A.B.) — L'hon. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement du Québec, a accepté officiellement de présider le gala de la reine du Festival de l'Erable 1968 à Plessisville. L'an dernier, l'hon. Vincent s'était fait un plaisir d'assister à cette manifestation sociale et il avait prononcé l'allocution de circonstance à cette occasion. Ce gala est inscrit au programme du Festival de l'Erable pour la fin d'avril.

Pour 1968, c'est M. J.-A. Forand qui est le président honoraire du Festival de l'Erable de Plessisville. M. Forand est le fondateur de la métallurgie Forand dont il a dirigé les destinées durant de nombreuses années. Cette firme est l'une des principales entreprises métallurgiques du Québec. Avec un chiffre d'affaires annuel de dix-huit millions et un personnel de 800, Forand est l'entreprise industrielle la plus importante de Plessisville, qui est très fière de son fondateur de M. J.-A. Forand. Ce dernier prend encore une part active à tout ce qui concerne le développement de sa ville.

En 1968, les princesses du Festival de l'Erable n'ont qu'un rôle représentatif à jouer. Ce sont Mlles Micheline Bédard, Gaby Drouin et Denise Henri. Le bal de présentation se fera

connaitre officiellement au public. Ce bal est prévu pour le 30 mars à l'école des Métiers.



L'HOMME DU MOIS DE FEVRIER A LA Jeune Chambre de Drummondville est Me Germain Jutras. Sur la photo, dans l'ordre, M. Jean Pierre Beauchemin, or-

ganisateur des soupers, Me Jutras, Mlle Pauline Fecteau, publiciste et le président de la Jeune Chambre, M. René Martel.

L'idée du comité touristique de la Chambre est de faire revivre "les fêtes du Bon Temps"

Un carnaval d'été pourrait être organisé dès cette année

Participation aux réunions de l'atelier pédagogique

Les parents du secteur St-David sont des plus intéressés par la réforme scolaire

VICTORIAVILLE (R.L.) — "L'éducation c'est votre affaire". C'est en ces termes que M. Clément Payeur, directeur de l'atelier pédagogique de l'école St-David, a accueilli les quelque deux cents personnes réunies à l'occasion de la deuxième assemblée générale de l'atelier pédagogique de l'école St-David de Victoriaville.

M. Payeur félicita la foule d'être présente en aussi grand nombre et déclara que l'on accordait ainsi un vote de confiance envers les dirigeants de l'atelier pédagogique et les enseignants de l'école St-David.

Rapport du président

Puis le président a présenté le rapport suivant, pour les dernières activités de l'atelier pédagogique St-David: L'organisme a été fondé le 16 novembre 1967, ont été élus à titre de représentants chez les parents: Mmes

Jean-Paul Marcoux, Georges Laquerre et MM. Clément Payeur, Paul Bégin et Léopold Côté. Du côté des enseignants, on note la présence de Mmes Clémence Bergeron, Micheline Saucier, Lucienne Poirier, Ginette Desrochers, M. Louis-Philippe Béliveau, et M. René Gauthier, directrice de l'école.

Les onze membres se sont réunis le 20 novembre pour élire un exécutif. M. Léopold Côté a été nommé président, M. Louis-Philippe Béliveau vice-président, Mlle Ginette Desrochers, secrétaire et l'abbé Gilles Deneault, aiseur moral.

Sous-comité

A la dernière réunion, on déclara la formation de trois sous-comités aptes à favoriser l'étude puis l'application du règlement numéro 1. Un premier comité sera formé de professeurs exclusivement et verra à donner l'interprétation qu'en conçoivent les enseignants, relativement à ce fameux règlement numéro 1.

Un deuxième comité groupera les professeurs des classes de 1, 2 et 3ème années et étudiera le classement des élèves selon leur âge. Mme Jean-Marc Fortier est présidente du comité et elle est assistée de Mlle Colette Houle, secrétaire. Trois représentants des parents se joindront plus tard au comité.

Un troisième sous-comité s'efforcera d'intéresser les parents à la réforme scolaire. Mmes Normand Béliveau, Pierre Béliveau et Mlle Lise Laineau siègent sur ce comité comme professeurs. Trois représentants des parents se joindront à elles.

Présence de M. Denis Luneau. M. Denis Luneau, directeur des services pédagogiques à la commission scolaire de Victoriaville, était présent à la réunion et a prononcé une courte allocution. M. Luneau a entre autre déclaré que le ministère de l'Éducation avait fait des efforts inouïs au cours des dernières années afin d'activer la participation des parents à la réforme scolaire.

Pour sa part, le président de l'atelier pédagogique de l'école St-David s'est dit heureux de l'intérêt marqué par la réforme scolaire pour les parents de ce

secteur. Par la même occasion, M. Côté a invité tous les parents qui ne faisaient pas partie des activités de l'atelier pédagogique à le faire dès la prochaine réunion.

Grand succès de l'école de ski

VICTORIAVILLE (R.L.) — Depuis le début de la formation de la commission municipale des loisirs, on s'est intéressé de très près à l'organisation du ski, en collaboration avec le club de ski Victoria.

Le directeur du club de ski, M. Raymond Houle, et le directeur de la récréation, M. René Gauthier, ont pu mettre à point un programme de ski pour les jeunes, le samedi avant-midi de 10 heures à midi.

Grâce à l'entente intervenue entre les deux organismes, nos jeunes peuvent se rendre au club de ski Victoria et faire du ski gratuitement en se servant du monte-pente et ce, sous la direction de moniteurs compétents engagés par la CML.

On peut dire que cette activité obtient beaucoup de succès si l'on considère que près de 100 jeunes suivent régulièrement ces cours de ski. Durant le temps des fêtes, il y a aussi des cours de ski sur semaine et cette organisation est sous la direction de MM. Jean Thibault et André Lambert.

Au début de chaque saison, la CML organise aussi en collaboration avec M. Jean Thibault, des cours pré-ski, qui sont un entraînement en vue de la double saison et qui aident les jeunes à améliorer leur technique du ski.

Cette année, les cours débuteront le 9 décembre, et jusqu'au 27 janvier, un total de 732 présences ont été enregistrées aux 11 cours.

De l'équipe Pee-Wee-Carvelles

Les Optimistes honorent les parents et les instructeurs

PRINCEVILLE (G.A.B.) — M. et Mme Édouard Lecours, parents de Daniel le dynamique petit capitaine des Pee Wee Caravelles, ainsi que M. Jacques Rivard, chef de la Sûreté municipale et son épouse étaient les invités d'honneur pour une manifestation mixte chez les Optimistes de Princeville. M. Rivard voit au bon fonctionnement des brigades scolaires fondées il y a quelques semaines à la suite des démarches entreprises par les Optimistes. Un cadeau souvenir a été présenté à Mme Lecours.

Le Dr Jean-Louis St-Hilaire, président des Optimistes et fondateur de l'équipe Pee Wee Caravelles de Princeville, a rendu un hommage particulier à M. et Mme Édouard Lecours. Invité à prendre la parole, M. Lecours a souligné que "le travail mène au succès". Il attribue aux efforts constants, à la discipline, à l'esprit d'équipe ce qui a été accompli en 1968 par les Pee Wee Caravelles.

Les Optimistes ont approuvé le projet de donner une plaquette-souvenir à chacun des joueurs de l'équipe. Une sous-



UN DES CLUBS SOCIAUX de Victoriaville qui connaît le plus de succès au point de vue effectif et activités est certes le Club de personnalité. Quelques centaines de personnes du Club de personnalité ont participé à la soirée organisée en l'honneur du président sortant, M. Valmore

Dubois. Une plaque-souvenir a été présentée à M. Dubois. Sur la photo, ce sont de gauche à droite M. Rock Habel, organisateur de la soirée, M. Valmore Dubois et le président actuel du club, M. Roger Larivière.

(Photo LeRo)

Une firme spécialisée dans le domaine des loisirs offre ses services à la ville

VICTORIAVILLE (R.L.) — La firme J. M. Dion et Associés, conseillers en éducation physique et récréation, a offert ses services à la ville de Victoriaville. La firme en question a, par une lettre, fait part aux autorités municipales de l'ouverture de son bureau d'analyses-conseils en éducation physique et en récréation.

La firme poursuit: "L'essor que connaît présentement l'organisation des loisirs au Québec pose aux conseils municipaux, responsables de la mise sur pied de services communautaires pour toute la collectivité, des problèmes dont la complexité augmente en fonction des exigences toujours grandissantes.

"Les principaux problèmes qui surgissent au plan de l'organisation des loisirs s'identifient surtout au partage des responsabilités, à l'administration, à la programmation, au financement et à la planification des installations et équipements sportifs et socio-récréatifs nécessaires à la collectivité.

"Ayant été impliqués dans l'étude des besoins récréatifs de plusieurs municipalités, de même que dans la programmation et la conception de base des installations sportives et socio-récréatives de plusieurs complexes scolaires, universitaires ou municipaux, tant au Québec qu'en Ontario et dans les provinces maritimes, nous sommes en mesure de vous offrir une collaboration efficace dans toute étude concernant des loisirs.

"Nos ressources de personnel nous permettent d'effectuer sous plusieurs aspects à la fois et d'une façon coordonnée, des expertises relatives à quantité de problèmes, plus spécifiquement en ce qui concerne: — L'analyse de besoins récréatifs scolaires et communautaires aux plans local ou régional; — La conception de base des installations et équipements sportifs ou récréatifs; — Le programme de construction de centres socio-culturels et sportifs; — L'analyse de problèmes aux plans administratif et fonctionnel; — Le programme de réaménagement de complexes sportifs ou socio-culturels (pavillons, parcs, terrains de sport, terrains de jeux, etc.)."

Il va sans dire qu'il se pourrait fort bien qu'un jour plus ou moins rapproché, la ville de Victoriaville fasse appel à une firme spécialisée de ce genre, comme on l'a fait avec le rapport Dufresne, Mc Lagan et Daigault, sur l'administration municipale à tous les paliers.

Victoriaville a connu dans le domaine des loisirs depuis deux ans, et connaîtra dans les années qui viennent, autant de changements et améliorations qu'il s'en est produit depuis 30 ans peut-être.

Meilleurs compteurs. Les meilleurs compteurs du hockey mineur sont maintenant connus. Il s'agit de René Bordeleau, chez les Pee Wee avec 56 buts et 13 assistances. Martial Ricard est le meilleur chez les Bantam avec 48 buts et 16 assistances. Serge Gingras chez les Midgets avec 22 buts et 36 assistances. Paul Gosselin, chez les Juveniles avec 26 buts et 27 assistances.

Chez les gardiens de buts, Bertrand Dumont a conservé la meilleure moyenne chez les Pee Wee avec 2.1 buts par partie. Dans la section Bantam, Luc Dumouchel des Pingouins est le

Résultats des quilles

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans la ligue de grosses quilles O'Keefe féminine cette semaine le Seven-Up Like a défait le Chez Hervé par 4 à 0 alors que le Georges Huard et la Maison Amiot Enr. 25.

Chez les vedettes de la semaine, Blanche Tremblay a brillé avec un simple de 193 pour un triple de 492. Lisette Bergeron a elle aussi réussi une partie de 193.

L'équipe Seven-Up Like a enregistré le plus haut simple d'équipe, 664, de même que le plus haut triple 1924.

C'est Janine Roberge qui détient la meilleure moyenne soit 145.5 Lise Poudrier est au second rang avec 143.3.

Pour les records, Lise Poudrier garde toujours intacts ceux du plus haut simple individuel 213 et du plus haut triple 531. Les records d'équipes appartiennent toujours à Seven-Up Like avec 770 pour le simple et 2154 pour le triple.

Petites quilles. Dans la ligue de petites quilles O'Keefe cette semaine, G. Nadeau a brillé avec un simple de 196 et un triple de 527. Les résultats des différentes rencontres ont donné les comptes suivants.

Victoriaville Casket 4; Bob Bar B Q 0; Yvon Jutras Ltee 3; Hôtel Motel Huron 1; Florian Hamel 3; Laiterie Victo 1.

Le record pour le simple individuel appartient à G. Labonté 220, et à M. Provencher pour le triple avec 570. M. Provencher possède la plus haute moyenne du circuit soit 154.41.

port Dufresne, Mc Lagan et Daigault, sur l'administration municipale à tous les paliers.

Victoriaville a connu dans le domaine des loisirs depuis deux ans, et connaîtra dans les années qui viennent, autant de changements et améliorations qu'il s'en est produit depuis 30 ans peut-être.

René Bordeleau est le meilleur compteur

Fin de la saison régulière pour la plupart des ligues du hockey mineur

VICTORIAVILLE (R.L.) — Après plus de 30 joues, la saison régulière a pris fin dans le hockey mineur. Les instructeurs Gaston Demers, Denis Dubé, Jacques Michel et le Frère Parenteau ont vu leurs efforts de leurs protégés récompensés par le championnat remporté dans les catégories Pee Wee, Bantam, Midget et Juvenile.

Meilleurs compteurs. Les meilleurs compteurs du hockey mineur sont maintenant connus. Il s'agit de René Bordeleau, chez les Pee Wee avec 56 buts et 13 assistances. Martial Ricard est le meilleur chez les Bantam avec 48 buts et 16 assistances. Serge Gingras chez les Midgets avec 22 buts et 36 assistances. Paul Gosselin, chez les Juveniles avec 26 buts et 27 assistances.

Chez les gardiens de buts, Bertrand Dumont a conservé la meilleure moyenne chez les Pee Wee avec 2.1 buts par partie. Dans la section Bantam, Luc Dumouchel des Pingouins est le

meilleur avec une moyenne de 3.2 buts par partie. Chez les Midgets, Guy Coriveau est le meilleur avec 2.4 buts par partie et chez les Juveniles, Daniel St-Pierre l'emporte avec une moyenne de 3 buts par partie.

Chez les Moustiques. Dans cette catégorie de joueurs de 7 à 9 ans, les joues régulières se continueront jusqu'au 23 mars. Il n'y aura pas de séries éliminatoires afin de donner à tous ces jeunes l'occasion de jouer plus longtemps.

A l'exception de la catégorie Moustiques, voici maintenant le classement final des équipes:

Catégorie Moustiques:

pi	g	n	p	pts	
Satellites	7	4	0	3	8
Cosmos	7	3	2	2	8
Météors	7	3	2	2	8
Astros	7	1	2	4	4

PEE WEE

Montcalm	Cartier	Laurier	Laval	Champlain	Dollard
36	24	3	9	51	
36	17	5	14	39	
36	17	3	16	37	
36	13	9	14	35	
36	16	2	18	34	
36	7	6	23	29	

BANTAM

Aigles	Panthères	Pingouins	Tigres	Castors	Cougars
35	20	3	12	43	
35	18	5	12	41	
35	17	2	16	36	
35	16	3	16	35	
35	15	4	16	34	
35	7	21	21		

MIDGET

Richelieu
36

JUVENILE

Elans	Lions	Chevaliers
36	18	3
36	16	3
36	9	4
36	23	22

Classification des compteurs

Noms	B	Ass	pts
J. Yves Hamel	6	1	7
Jacques Beaudou	1	4	5
François Boudin	2	2	4
David Poirier	1	3	4
Michel Caron	4	0	4
Alain Roy	0	4	4

PEE WEE

René Bordeleau	Denis Houle	Bernard Roux	Alain Poirier	Pierre Demers
56	13	49	29	18
48	18	47	31	11
48	18	47	23	11
48	18	47	23	11

BANTAM

Martial Ricard	René Carignan	Jacques Piché	Daniel Siméon	Roger Houle
48	18	64	36	26
48	18	64	36	26
48	18	64	36	26
48	18	64	36	26

MIDGET

Serge Gingras	Jean Bellemare	André Boislé	Pierre Boivert	Serge Camiré
22	36	59	31	19
22	36	59	31	19
22	36	59	31	19
22	36	59	31	19

JUVENILE

Paul Gosselin	Laurent Roux	Michel Gauthier	Martin Caron	Jean-P. Piché
26	27	33	29	18
26	27	33	29	18
26	27	33	29	18
26	27	33	29	18

Si vous aimez le bon brandy...

vous aimerez le PAUL MASSON

PAUL MASSON & CO. LIMITED, MONTREAL, CANADA

VICTORIAVILLE (R.L.) —

La ville de Victoriaville aurait-elle son carnaval d'été, à l'instar d'autres villes qui ont des carnivals ou festivals d'hiver ou même d'été? M. Raymond Poisson, président du comité touristique au sein de la Chambre de Commerce de Victoriaville, a lancé cette idée, cette semaine lors de la réunion mensuelle de la Chambre.

Si l'on prête une oreille aux détails fournis par M. Poisson, concernant ce carnaval d'été, on constate qu'il ne s'agit pas simplement d'une idée lancée en l'air.

Revivre les fêtes du bon temps

L'idée du comité touristique de la Chambre de Commerce serait de faire revivre en quelque sorte les fêtes du Bon Temps, qui ont eu lieu à Victoriaville, il y a quelques années, à la période de l'hiver. La différence serait que le carnaval aurait lieu l'été cette fois. Pour faire un succès de ce carnaval, d'une durée d'une semaine, le comité de la Chambre de Commerce voudrait s'assurer la participation de plusieurs mouvements ou clubs locaux. Ainsi M. Raymond Poisson a annoncé que dès la semaine prochaine, une réunion serait convoquée afin de réunir les représentants de clubs comme les Lions, Elans, Richelieu, Chevaliers de Colomb, Cercle Musical, Centre d'art, etc, de façon à ce que chaque organisme puisse s'occuper de l'organisation d'une journée ou d'une activité d'une journée.

Il pourra y avoir une journée de la jeunesse, une journée des travailleurs, etc.

On a déjà pensé à demander la coopération des autorités municipales pour fermer une section des rues du centre-ville de façon à présenter tous les soirs des danses populaires, en habits spéciaux, occasionnellement. La danse pourrait avoir lieu de 19.30 heures à minuit.

M. Biron a déclaré que les courses pourraient se dérouler dans un circuit du secteur des rues Lactantia, Jolicoeur, St-François, du Fillet, etc.

Mais, car il y a un mais, M. Biron a mentionné que pour organiser ce genre de compétitions, il fallait qu'un club auto sport soit affilié à la CASA. Le club auto-sport Cobra de Victoriaville ne l'est pas.

Il semble donc que le comité touristique de la Chambre attendra des précisions plus avancées avant de prendre position dans cette affaire.

Date éventuelle

Une date a même été pensée pour situer le carnaval d'été. On a songé à la semaine du 23 juin au 1 juillet. Comme il se trouve quelques fêtes durant ces jours, il semblerait que ce soit l'idéal pour rallier le plus de monde possible aux activités du carnaval.

Ainsi, si Québec a son carnaval d'hiver, Ste-Anne-de-la-Pérade son carnaval de p'tits poissons, et Plessisville son festival de l'étable, Victoriaville aurait une activité annuelle qui, avec le temps, pourrait attirer dans la ville-reine des Bois-Francis des visiteurs de la région et même de toute la province. C'est dans cette optique que le comité touristique de la Chambre de Commerce désire faire revivre dès cet été, les fêtes du Bon Temps.

Courses automobiles

M. Michel Biron, membre du club auto-sport Cobra de Victoriaville, rencontrait cette semaine les membres du comité touristique de la Chambre de Commerce, afin d'exposer un projet de courses d'auto sport dans un circuit fermé dans les limites de la ville de Victoriaville. Le désir de M. Biron était que la Chambre étudie le projet et adopte une résolution demandant à la ville de Victoriaville d'accorder la permission de tenir ces courses dans le circuit proposé.

M. Biron a déclaré que les courses pourraient se dérouler dans un circuit du secteur des rues Lactantia, Jolicoeur, St-François, du Fillet, etc.

Mais, car il y a un mais, M. Biron a mentionné que pour organiser ce genre de compétitions, il fallait qu'un club auto sport soit affilié à la CASA. Le club auto-sport Cobra de Victoriaville ne l'est pas.

Il semble donc que le comité touristique de la Chambre attendra des précisions plus avancées avant de prendre position dans cette affaire.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Se réunissant hier matin au restaurant Le Voyageur, les membres du club de presse Louis Francoeur ont accepté une proposition de M. Lucien Michaud, propriétaire de Radio Victoriaville Ltée, pour présenter à tous les jours un éditorial d'un des membres du club. Comme il y a six médias d'information, chacun aura son jour. Le cachet consenti pour ce programme sera versé à la caisse du club de presse, qui pourra de cette façon financer en partie son gala annuel et autres activités du genre. Jusqu'à présent, c'était Jean Laurin qui faisait l'éditorial mais ce dernier a annoncé qu'il quitterait la région sous peu.

Les membres de la ligue 428 des Elans de Victoriaville se donneront un nouvel exécutif dimanche après-midi. Il y aura alors élection possible pour les 18 postes de l'exécutif. Un des candidats actuels connu au poste de haut-commandeur, est M. Charles Daigneault. Le haut-commandeur actuel, M. Paul Rotté, nous a fait part qu'il ne se représenterait point pour un autre mandat. A 16 heures le nouveau bureau de direction rencontrera les journalistes afin de donner les grands projets de la prochaine année.

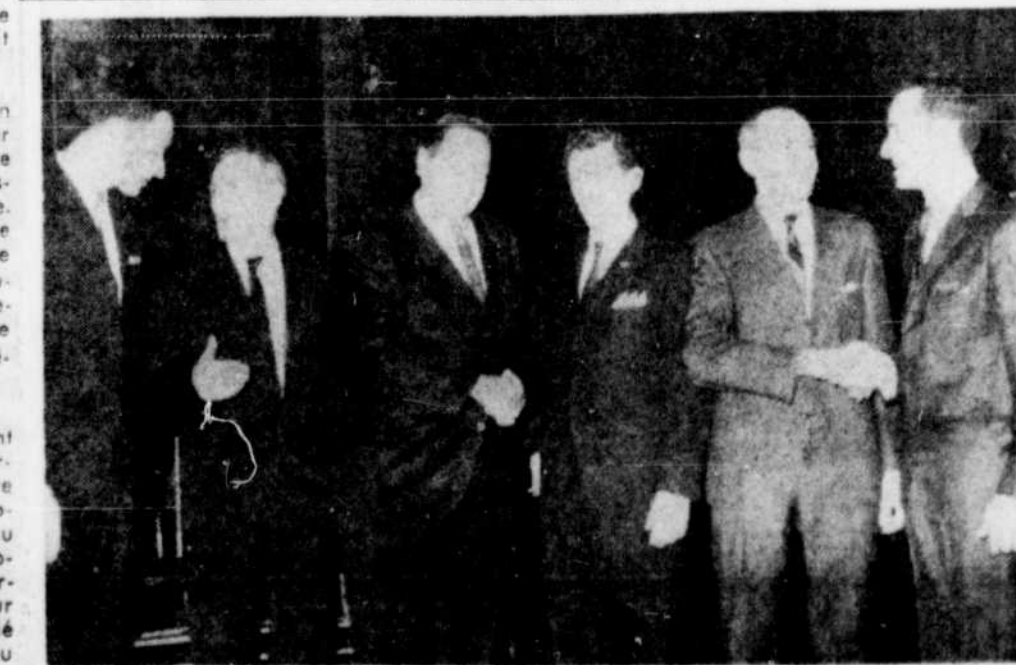
Le même juge se fait un point d'honneur d'employer l'expression juste et de faire injure le moins souvent possible à la langue française. Dans un de nos articles cette semaine nous écrivons: A ce stade de l'enquête... Le juge Grenier nous a fait remarquer que le mot juste était: "à ce stade de l'enquête..."

Le même juge se fait un point d'honneur d'employer l'expression juste et de faire injure le moins souvent possible à la langue française. Dans un de nos articles cette semaine nous écrivons: A ce stade de l'enquête... Le juge Grenier nous a fait remarquer que le mot juste était: "à ce stade de l'enquête..."

Le même juge se fait un point d'honneur d'employer l'expression juste et de faire injure le moins souvent possible à la langue française. Dans un de nos articles cette semaine nous écrivons: A ce stade de l'enquête... Le juge Grenier nous a fait remarquer que le mot juste était: "à ce stade de l'enquête..."

Le même juge se fait un point d'honneur d'employer l'expression juste et de faire injure le moins souvent possible à la langue française. Dans un de nos articles cette semaine nous écrivons: A ce stade de l'enquête... Le juge Grenier nous a fait remarquer que le mot juste était: "à ce stade de l'enquête..."

Le même juge se fait un point d'honneur d'employer l'expression juste et de faire injure le moins souvent possible à la langue française. Dans un de nos articles cette semaine nous écrivons: A ce stade de l'enquête... Le juge Grenier nous a fait remarquer que le mot juste était: "à ce stade de l'enquête..."



(Photo LeRo)

QUATRE ELEVEURS de la région ont été honorés de façon très spéciale à l'occasion de la soirée annuelle du club des éleveurs Holstein des Bois-Francis. Au centre du groupe, nous apercevons M. Pierre Gignac, président du Club Holstein des Bois-Francis, offrant ses félicitations à M. Boislé de la ferme Boislé

et Fils Enr., de Ste-Clothilde. Ce dernier a obtenu deux prix. Les autres éleveurs récipiendaires d'un trophée sont M. Raymond Fréchette, W. K. MacLeod, Albert Fréchette, A l'extrême droite nous apercevons M. Claude Pélissier, secrétaire du club et principal organisateur de la soirée.

TÉLÉVISION

Vendredi

13.30-2.00	Long métrage
2.00-2.15	As the world turns
2.15-2.30	Let's make a deal
2.30-2.45	Cinéma Kraft
2.45-3.00	Mr. and Mrs. Love
3.00-3.15	Love is a many splendored thing
3.15-3.30	Entre nous, les deux
3.30-3.45	Font la paire
3.45-4.00	Days of our lives
4.00-4.15	The New York Times
4.15-4.30	Cinevendredi
4.30-4.45	In town
4.45-5.00	The doctors
5.00-5.15	Cinéma Kraft
5.15-5.30	People in conflict
5.30-5.45	Mr. and Mrs. Love
5.45-6.00	Love is a many splendored thing
6.00-6.15	Entre nous, les deux
6.15-6.30	Font la paire
6.30-6.45	Days of our lives
6.45-7.00	The New York Times
7.00-7.15	Cinevendredi
7.15-7.30	In town
7.30-7.45	The doctors
7.45-8.00	Cinéma Kraft
8.00-8.15	People in conflict
8.15-8.30	Mr. and Mrs. Love
8.30-8.45	Love is a many splendored thing
8.45-9.00	Entre nous, les deux
9.00-9.15	Font la paire
9.15-9.30	Days of our lives
9.30-9.45	The New York Times
9.45-10.00	Cinevendredi
10.00-10.15	In town
10.15-10.30	The doctors
10.30-10.45	Cinéma Kraft
10.45-11.00	People in conflict
11.00-11.15	Mr. and Mrs. Love
11.15-11.30	Love is a many splendored thing
11.30-11.45	Entre nous, les deux
11.45-12.00	Font la paire
12.00-12.15	Days of our lives
12.15-12.30	The New York Times
12.30-12.45	Cinevendredi
12.45-1.00	In town
1.00-1.15	The doctors
1.15-1.30	Cinéma Kraft
1.30-1.45	People in conflict
1.45-2.00	Mr. and Mrs. Love
2.00-2.15	Love is a many splendored thing
2.15-2.30	Entre nous, les deux
2.30-2.45	Font la paire
2.45-3.00	Days of our lives
3.00-3.15	The New York Times
3.15-3.30	Cinevendredi
3.30-3.45	In town
3.45-4.00	The doctors
4.00-4.15	Cinéma Kraft
4.15-4.30	People in conflict
4.30-4.45	Mr. and Mrs. Love
4.45-5.00	Love is a many splendored thing
5.00-5.15	Entre nous, les deux
5.15-5.30	Font la paire
5.30-5.45	Days of our lives
5.45-6.00	The New York Times
6.00-6.15	Cinevendredi
6.15-6.30	In town
6.30-6.45	The doctors
6.45-7.00	Cinéma Kraft
7.00-7.15	People in conflict
7.15-7.30	Mr. and Mrs. Love
7.30-7.45	Love is a many splendored thing
7.45-8.00	Entre nous, les deux
8.00-8.15	Font la paire
8.15-8.30	Days of our lives
8.30-8.45	The New York Times
8.45-9.00	Cinevendredi
9.00-9.15	In town
9.15-9.30	The doctors
9.30-9.45	Cinéma Kraft
9.45-10.00	People in conflict
10.00-10.15	Mr. and Mrs. Love
10.15-10.30	Love is a many splendored thing
10.30-10.45	Entre nous, les deux
10.45-11.00	Font la paire
11.00-11.15	Days of our lives
11.15-11.30	The New York Times
11.30-11.45	Cinevendredi
11.45-12.00	In town
12.00-12.15	The doctors
12.15-12.30	Cinéma Kraft
12.30-12.45	People in conflict
12.45-1.00	Mr. and Mrs. Love
1.00-1.15	Love is a many splendored thing
1.15-1.30	Entre nous, les deux
1.30-1.45	Font la paire
1.45-2.00	Days of our lives
2.00-2.15	The New York Times
2.15-2.30	Cinevendredi
2.30-2.45	In town
2.45-3.00	The doctors
3.00-3.15	Cinéma Kraft
3.15-3.30	People in conflict
3.30-3.45	Mr. and Mrs. Love
3.45-4.00	Love is a many splendored thing
4.00-4.15	Entre nous, les deux
4.15-4.30	Font la paire
4.30-4.45	Days of our lives
4.45-5.00	The New York Times
5.00-5.15	Cinevendredi
5.15-5.30	In town
5.30-5.45	The doctors
5.45-6.00	Cinéma Kraft
6.00-6.15	People in conflict
6.15-6.30	Mr. and Mrs. Love
6.30-6.45	Love is a many splendored thing
6.45-7.00	Entre nous, les deux
7.00-7.15	Font la paire
7.15-7.30	Days of our lives
7.30-7.45	The New York Times
7.45-8.00	Cinevendredi
8.00-8.15	In town
8.15-8.30	The doctors
8.30-8.45	Cinéma Kraft
8.45-9.00	People in conflict
9.00-9.15	Mr. and Mrs. Love
9.15-9.30	Love is a many splendored thing
9.30-9.45	Entre nous, les deux
9.45-10.00	Font la paire
10.00-10.15	Days of our lives
10.15-10.30	The New York Times
10.30-10.45	Cinevendredi
10.45-11.00	In town
11.00-11.15	The doctors
11.15-11.30	Cinéma Kraft
11.30-11.45	People in conflict
11.45-12.00	Mr. and Mrs. Love
12.00-12.15	Love is a many splendored thing
12.15-12.30	Entre nous, les deux
12.30-12.45	Font la paire
12.45-1.00	Days of our lives
1.00-1.15	The New York Times
1.15-1.30	Cinevendredi
1.30-1.45	In town
1.45-2.00	The doctors
2.00-2.15	Cinéma Kraft
2.15-2.30	People in conflict
2.30-2.45	Mr. and Mrs. Love
2.45-3.00	Love is a many splendored thing
3.00-3.15	Entre nous, les deux
3.15-3.30	Font la paire
3.30-3.45	Days of our lives
3.45-4.00	The New York Times
4.00-4.15	Cinevendredi
4.15-4.30	In town
4.30-4.45	The doctors
4.45-5.00	Cinéma Kraft
5.00-5.15	People in conflict
5.15-5.30	Mr. and Mrs. Love
5.30-5.45	Love is a many splendored thing
5.45-6.00	Entre nous, les deux
6.00-6.15	Font la paire
6.15-6.30	Days of our lives
6.30-6.45	The New York Times
6.45-7.00	Cinevendredi
7.00-7.15	In town
7.15-7.30	The doctors
7.30-7.45	Cinéma Kraft
7.45-8.00	People in conflict
8.00-8.15	Mr. and Mrs. Love
8.15-8.30	Love is a many splendored thing
8.30-8.45	Entre nous, les deux
8.45-9.00	Font la paire
9.00-9.15	Days of our lives
9.15-9.30	The New York Times
9.30-9.45	Cinevendredi
9.45-10.00	In town
10.00-10.15	The doctors
10.15-10.30	Cinéma Kraft
10.30-10.45	People in conflict
10.45-11.00	Mr. and Mrs. Love
11.00-11.15	Love is a many splendored thing
11.15-11.30	Entre nous, les deux
11.30-11.45	Font la paire
11.45-12.00	Days of our lives
12.00-12.15	The New York Times
12.15-12.30	Cinevendredi
12.30-12.45	In town
12.45-1.00	The doctors
1.00-1.15	Cinéma Kraft
1.15-1.30	People in conflict
1.30-1.45	Mr. and Mrs. Love
1.45-2.00	Love is a many splendored thing
2.00-2.15	Entre nous, les deux
2.15-2.30	Font la paire
2.30-2.45	Days of our lives
2.45-3.00	The New York Times
3.00-3.15	Cinevendredi
3.15-3.30	In town
3.30-3.45	The doctors
3.45-4.00	Cinéma Kraft
4.00-4.15	People in conflict
4.15-4.30	Mr. and Mrs. Love
4.30-4.45	Love is a many splendored thing
4.45-5.00	Entre nous, les deux
5.00-5.15	Font la paire
5.15-5.30	Days of our lives
5.30-5.45	The New York Times
5.45-6.00	Cinevendredi
6.00-6.15	In town
6.15-6.30	The doctors
6.30-6.45	Cinéma Kraft
6.45-7.00	People in conflict
7.00-7.15	Mr. and Mrs. Love
7.15-7.30	Love is a many splendored thing
7.30-7.45	Entre nous, les deux
7.45-8.00	Font la paire
8.00-8.15	Days of our lives
8.15-8.30	The New York Times
8.30-8.45	Cinevendredi
8.45-9.00	In town
9.00-9.15	The doctors
9.15-9.30	Cinéma Kraft
9.30-9.45	People in conflict
9.45-10.00	Mr. and Mrs. Love
10.00-10.15	Love is a many splendored thing
10.15-10.30	Entre nous, les deux
10.30-10.45	Font la paire
10.45-11.00	Days of our lives
11.00-11.15	The New York Times
11.15-11.30	Cinevendredi
11.30-11.45	In town
11.45-12.00	The doctors
12.00-12.15	Cinéma Kraft
12.15-12.30	People in conflict
12.30-12.45	Mr. and Mrs. Love
12.45-1.00	Love is a many splendored thing
1.00-1.15	Entre nous, les deux
1.15-1.30	Font la paire
1.30-1.45	Days of our lives
1.45-2.00	The New York Times
2.00-2.15	Cinevendredi
2.15-2.30	In town
2.30-2.45	The doctors
2.45-3.00	Cinéma Kraft
3.00-3.15	People in conflict
3.15-3.30	Mr. and Mrs. Love
3.30-3.45	Love is a many splendored thing
3.45-4.00	Entre nous, les deux
4.00-4.15	Font la paire
4.15-4.30	Days of our lives
4.30-4.45	The New York Times
4.45-5.00	Cinevendredi
5.00-5.15	In town
5.15-5.30	The doctors
5.30-5.45	Cinéma Kraft
5.45-6.00	People in conflict
6.00-6.15	Mr. and Mrs. Love
6.15-6.30	Love is a many splendored thing
6.30-6.45	Entre nous, les deux
6.45-7.00	Font la paire
7.00-7.15	Days of our lives
7.15-7.30	The New York Times
7.30-7.45	Cinevendredi
7.45-8.00	In town
8.00-8.15	The doctors
8.15-8.30	Cinéma Kraft
8.30-8.45	People in conflict
8.45-9.00	Mr. and Mrs. Love
9.00-9.15	Love is a many splendored thing
9.15-9.30	Entre nous, les deux
9.30-9.45	Font la paire
9.45-10.00	Days of our lives
10.00-10.15	The New York Times
10.15-10.30	Cinevendredi
10.30-10.45	In town
10.45-11.00	The doctors
11.00-11.15	Cinéma Kraft
11.15-11.30	People in conflict
11.30-11.45	Mr. and Mrs. Love
11.45-12.00	Love is a many splendored thing
12.00-12.15	Entre nous, les deux
12.15-12.30	Font la paire
12.30-12.45	Days of our lives
12.45-1.00	The New York Times
1.00-1.15	Cinevendredi
1.15-1.30	In town
1.30-1.45	The doctors
1.45-2.00	Cinéma Kraft
2.00-2.15	People in conflict
2.15-2.30	Mr. and Mrs. Love
2.30-2.45	Love is a many splendored thing
2.45-3.00	Entre nous, les deux
3.00-3.15	Font la paire
3.15-3.30	Days of our lives
3.30-3.45	The New York Times
3.45-4.00	Cinevendredi
4.00-4.15	In town
4.15-4.30	The doctors
4.30-4.45	Cinéma Kraft
4.45-5.00	People in conflict
5.00-5.15	Mr. and Mrs. Love
5.15-5.30	Love is a many splendored thing
5.30-5.45	Entre nous, les deux
5.45-6.00	Font la paire
6.00-6.15	Days of our lives
6.15-6.30	The New York Times
6.30-6.45	Cinevendredi
6.45-7.00	In town
7.00-7.15	The doctors
7.15-7.30	Cinéma Kraft
7.30-7.45	People in conflict
7.45-8.00	Mr. and Mrs. Love
8.00-8.15	Love is a many splendored thing
8.15-8.30	Entre nous, les deux
8.30-8.45	Font la paire
8.45-9.00	Days of our lives
9.00-9.15	The New York Times
9.15-9.30	Cinevendredi
9.30-9.45	In town
9.45-10.00	The doctors
10.00-10.15	Cinéma Kraft
10.15-10.30	People in conflict
10.30-10.45	Mr. and Mrs. Love
10.45-11.00	Love is a many splendored thing
11.00-11.15	Entre nous, les deux
11.15-11.30	Font la paire
11.30-11.45	Days of our lives
11.45-12.00	The New York Times
12.00-12.15	Cinevendredi
12.15-12.30	In town
12.30-12.45	The doctors
12.45-1.00	Cinéma Kraft
1.00-1.15	People in conflict
1.15-1.30	Mr. and Mrs. Love
1.30-1.45	Love is a many splendored thing
1.45-2.00	Entre nous, les deux
2.00-2.15	Font la paire
2.15-2.30	Days of our lives
2.30-2.45	The New York Times
2.45-3.00	Cinevendredi
3.00-3.15	In town
3.15-3.30	The doctors
3.30-3.45	Cinéma Kraft
3.45-4.00	People in conflict
4.00-4.15	Mr. and Mrs. Love
4.15-4.30	Love is a many splendored thing
4.30-4.45	Entre nous, les deux
4.45-5.00	Font la paire
5.00-5.15	Days of our lives
5.15-5.30	The New York Times
5.30-5.45	Cinevendredi
5.45-6.00	In town
6.00-6.15	The doctors
6.15-6.30	Cinéma Kraft
6.30-6.45	People in conflict
6.45-7.00	Mr. and Mrs. Love
7.00-7.15	Love is a many splendored thing
7.15-7.30	Entre nous, les deux
7.30-7.45	Font la paire
7.45-8.00	Days of our lives
8.00-8.15	The New York Times
8.15-8.30	Cinevendredi
8.30-8.45	In town
8.45-9.00	The doctors
9.00-9.15	Cinéma Kraft
9.15-9.30	People in conflict
9.30-9.45	Mr. and Mrs. Love
9.45-10.00	Love is a many splendored thing
10.00-10.15	Entre nous, les deux
10.15-10.30	Font la paire
10.30-10.45	Days of our lives
10.45-11.00	The New York Times
11.00-11.15	Cinevendredi
11.15-11.30	In town
11.30-11.45	The doctors
11.45-12.00	Cinéma Kraft
12.00-12.15	People in conflict
12.15-12.30	Mr. and Mrs. Love
12.30-12.45	Love is a many splendored thing
12.45-1.00	Entre nous, les deux
1.00-1.15	Font la paire
1.15-1.30	Days of our lives
1.30-1.45	The New York Times
1.45-2.00	Cinevendredi
2.00-2.15	In town
2.15-2.30	The doctors
2.30-2.45	Cinéma Kraft
2.45-3.00	People in conflict
3.00-3.15	Mr. and Mrs. Love
3.15-3.30	Love is a many splendored thing
3.30-3.45	Entre nous, les deux
3.45-4.00	Font la paire
4.00-4.15	Days of our lives
4.15-4.30	The New York Times
4.30-4.45	Cinevendredi
4.45-5.00	In town
5.00-5.15	The doctors
5.15-5.30	Cinéma Kraft
5.30-5.45	People in conflict
5.45-6.00	Mr. and Mrs. Love
6.00-6.15	Love is a many splendored thing
6.15-6.30	Entre nous, les deux
6.30-6.45	Font la paire
6.45-7.00	Days of our lives
7.00-7.15	The New York Times
7.15-7.30	Cinevendredi
7.30-7.45	In town
7.45-8.00	The doctors
8.00-8.15	Cinéma Kraft
8.15-8.30	People in conflict
8.30-8.45	Mr. and Mrs. Love
8.45-9.00	Love is a many splendored thing
9.00-9.15	Entre nous, les deux
9.15-9.30	Font la paire
9.30-9.45	Days of our lives
9.45-10.00	The New York Times
10.00-10.15	Cinevendredi
10.15-10.30	In town
10.30-10.45	The doctors
10.45-11.00	Cinéma Kraft
11.00-11.15	

Mari jaloux

le courrier de Mamie

DEMANDE: Je suis une femme de cinquante ans. Je me suis mariée à dix-neuf ans, après une enfance heureuse près de bons parents qui n'étaient pas riches d'argent, mais riches de qualités. Nos parents nous ont élevés chrétiennement.

J'ai épousé un homme qui m'aimait en égoïste car je me suis aperçue qu'il était jaloux, jaloux de ses frères, jaloux des hommes qui viennent par affaire à la maison. Je faisais bien attention pour ne pas lui déplaire car je l'aimais. Maintenant quand il se fâche après moi, car je suis distraite, parce que j'ai toujours de la peine quand je pense qu'il me soupçonne toujours. Il a perdu confiance en moi, sans raison, car son imagination lui joue des tours. J'en souffre, je me prive de sortir pour ne pas lui déplaire. J'ai eu quinze enfants et il m'a déclaré qu'il faisait exprès pour me mettre enceinte. Je souffre terriblement mais j'offre tout au bon Dieu. Il sait la vie que j'ai menée. Quand mon heure viendra, je n'aurai pas peur de paraître devant lui. Je conseille à toutes les jeunes filles de ne pas épouser un jaloux.

À part de son gros défaut, mon mari est sobre, travailleur et honnête. Je l'ai aidé à économiser mais il n'a pas l'air de s'en apercevoir car il me traite comme une bonne à rien. Donnez-moi un mot d'encouragement.

DESESPERÉE

Réponse: — J'ai souvent dit que la pire épreuve pour une femme c'était d'être l'épouse d'un mari jaloux. Je crois qu'un mari jaloux c'est encore pire. La plupart des jaloux le sont sans raison aucune. Ils ne sont pas sûrs d'eux-mêmes, ils souffrent d'un manque de sécurité, de confiance en eux et ils ont toujours peur que leur femme les trompe, surtout si elle est assez jolie femme et si elle a ce qu'on appelle "une belle façon". C'est une maladie de l'âme ou des émotions et ce ne sont pas de simples conversations qui peuvent les guérir. La femme peut bien essayer de dialoguer avec son mari, cela ne sert pas à grand-chose. Leur jalousie malade les ronger.

Que pouvez-vous faire? Ne pas tenir compte de ses paroles. Continuer à vous conduire honnêtement mais ne pas vous priver de sortir quand vous en avez envie. Il se mettra en colère mais comme vous ne direz rien sa colère ne durera pas. Vous vous êtes toujours conduite en esclave, cessez cela du jour au lendemain. Dites-lui que c'est ridicule d'être jaloux d'une femme de cinquante ans. Vous avez passé l'âge des amours et je suis sûre que les hommes ne vous intéressent pas.

Faites-vous une vie personnelle, avec vos enfants qui vous aiment et laissez votre mari à ses fantasmes malades. Il ne s'en portera pas plus mal. Et je sais qu'à son âge, après de si longues années, il ne voudra jamais aller consulter un psychologue qui pourrait le guérir. Car c'est une maladie que la jalousie.

— O —

Réponse à La vie en noir: — Vous avez raison de vous

res. Il s'agit d'une petite histoire. Il s'agit d'une petite question bien placée ici et là.

Réponse à Michi: — Ne vous tourmentez pas pour cette question de condoléances. Quand vous arrivez au salon funéraire, offrez vos condoléances à tous les membres de la famille, sans vous interroger sur le degré de la parenté avec le défunt.

Pour ce qui est du baiser,

vous avez raison d'offrir votre joue. En France, le baiser sur la bouche est réservé aux époux et aux amoureux. Laissez dire ou rire les gens. Oui, les enfants qui visitent des familles en deuil doivent apprendre à offrir leurs condoléances. Et il n'y a aucun mal à souhaiter du courage aux personnes éprouvées par un deuil. Il n'y a aucun mal également à ce que des personnes en deuil fassent des présentations, s'il y a lieu.

la plume et le plumet

La prétention

Avez-vous remarqué que les gens prétentieux sont généralement ceux qui ont le moins de mérite. Les avantages dont ils se targuent leur viennent de l'extérieur, soit de leurs parents, soit de la nature. Les très jolies femmes, qui regardent de haut celles qui sont moins belles, n'ont aucun mérite à être belles. C'est la nature qui les a ainsi dotées. De même, les élégantes, qui méprisent celles qui sont fagotées, ne savent sans doute pas que les moyens financiers ne sont pas les mêmes chez les unes et les autres. La femme élégante peut mettre sur son joli dos tout ce qu'elle gagne, et même s'endetter, tandis que celle qui s'habille plus humblement le fait sans doute à cause d'obligations de famille.

D'autres personnes se vantent de leur famille et de leur milieu social et font montre de peu de considération pour celles qui n'ont pas les mêmes avantages. C'est un peu ridicule car, chez les Canadiens Français, si on grotte un peu on trouve les mêmes petits paysans à la souche des familles. Nos ancêtres étaient tous d'extrême modeste, retenons-le bien, car les nobles sont retournés en France, sauf de très rares exceptions, après la conquête. La prétention de la noble naissance est assez vaine. Celle qui vient de l'argent est plus vaine encore. Car pour acquiescer de la fortune, il faut souvent se prêter à des compromissions, à des petites économies, à des tours de passe-passe, lesquels, sans être malhonnêtes, ne reflètent pas l'altruisme et la générosité.

La vanité de l'instruction est encore plus visible. La bachelier méprise parfois celles qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier, ce qui était, voilà plusieurs années, une question de fortune de la part des parents, parfois une question de vanité.

D'ailleurs, il se trouve dans le petit peuple non instruit parfois plus de jugement que dans la tête farcie de grec et de latin. Et certaines personnes qui n'ont qu'une instruction moyenne ont su se cultiver à un degré qui dépasse parfois la culture offerte par les études supérieures.

D'ailleurs la personne instruite trouve toujours des gens plus instruits qu'elle et qui pourraient lui en remontrer. Il vaut mieux être modeste, humble même, et se contenter de remercier le ciel des avantages dont on a pu profiter plutôt que de lever le nez sur ceux ou celles qui ont moins reçu.

Mamie

Mme Thérèse Bernier invitée à expliquer

"La raison d'être de la catéchèse aux adultes"

Madame Thérèse Fortier, responsable laïque au Service diocésain de la catéchèse aux adultes, invitée au comité directeur des Guides, s'est sur-tout attardée à parler du pourquoi de la catéchèse aux adultes et comment se déroulent les rencontres; car, pour vraiment connaître concrètement la catéchèse aux adultes, il faut participer à une soirée de catéchèse.

Ce service est né d'un besoin, ressenti par des laïcs, de faire une synthèse de leur christianisme. "A l'heure actuelle, bien des adultes vivent leur foi avec une certaine anxiété devant bien des bouleversements: Qui d'entre nous ne connaît pas tel ou tel adulte qui a abandonné la pratique religieuse? Combien de mères se demande: "Que dire à mon fils, à ma grande fille qui boudent la messe dominicale?"

La plupart des parents qui ont de jeunes enfants, les trouvent chanceux d'apprendre leur religion d'une nouvelle manière, ils voudraient aider leurs petits, mais ne savent comment, ayant été éduqués de façon tellement différente; et cette nouvelle catéchèse pose aussi des questions à leur foi.

Et puis, plusieurs éprouvent du désarroi devant tous les changements apportés dans la Liturgie, depuis le Concile: on est passé du latin au français, puis de la messe pour le prêtre seul au peuple à la messe pour tous face au peuple. On nous a demandé de ne plus prier seul, de ne plus dire son chapelet pendant la messe ni de lire dans son missel, mais de participer à l'Eucharistie en chantant tous ensemble; bientôt, nous communierons sous les deux espèces, et dernièrement, des messes nouveau genre ont fait leur apparition ici et là: avec chants rythmés, negro spirituals, messes qu'on appelle assez injustement d'ailleurs "messes à gogo".

On se demande tous plus ou moins où est-ce qu'on s'en va? Qu'est-ce qui est essentiel? Qu'est-ce qui va encore changer et qu'est-ce qui restera?

Tous ces malaises que nous ressentons ne sont que les symptômes d'une autre chose, les symptômes d'une période difficile, d'une crise. Il ne faut pas avoir peur des mots et appeler les choses par leur nom: une crise. C'est un passage d'une situation stable à une autre.

Il est normal et bon de vivre cette situation, ça nous amène à un mieux-être. Une crise, c'est la loi normale d'un être en évolution qui possède un dynamisme intérieur.

Si elle est normale, elle est aussi universelle. Dans le domaine de l'Education, les professeurs sont appelés à se redéfinir et la famille est devant une prise de conscience. Le Bill Omnibus amène aussi la famille à se repenser.

Comment peut-on être canadien aujourd'hui? faut-il être séparatiste? ou souverainiste? Comment peut-on être mère de famille? avec le travail à l'extérieur, l'émancipation de la femme?

Et l'étudiant, peut-il être un étudiant comme en 1940? avec le syndicalisme étudiant, les activités para-scolaires? et toute la liberté qui lui est accordée?

On se pose aussi la question: comment être chrétien aujourd'hui? Nous avons vécu notre foi dans un monde stable, protégé; cette période est finie. Maintenant, nous sentons bien qu'il nous faudra vivre notre foi d'une autre manière.

Quelle sera notre réaction devant cette crise? Démission, politique de l'autruche? Cramponnement au passé; j'ai toujours agi de cette façon et c'était bon, c'est encore valable aujourd'hui? Emballément pour le nouveau?

Où bien encore essayer de régler chaque problème par un? La meilleure façon ne serait-elle pas de m'équiper en profondeur pour faire face à cette crise et passer au travers? Ne serait-ce pas de faire comme à Vatican II? Dans toute réforme, il y a deux pôles: le retour à la source qui est la volonté du Christ (l'Evangile), et le contexte historique dans lequel l'homme vit aujourd'hui. Le Concile s'est penché sur l'expérience du Christ l'origine de l'Eglise, et on s'est demandé comment l'homme d'aujourd'hui peut-il

être intéressé par cette Bonne Nouvelle?

Les valeurs chrétiennes sont les mêmes mais nous devons inventer de nouveaux comportements parce que les situations ont changé.

Par exemple, la Pénitence ne se vit plus seulement dans l'abstinence. Le jeûne eucharistique est moins important que la messe. Et dans la Bible, l'important n'est pas de s'attarder aux détails de la pomme, du déluge ou du passage de la mer Rouge mais de suivre le filon, et d'y lire l'histoire du salut. Ce que Dieu veut nous révéler à travers ces événements qui sont racontés dans le style du temps, voilà ce qui est l'essentiel.

La C.A.A. ce n'est pas des cours de théologie, ni des conférences, encore moins un sermon. C'est une recherche en commun dans un climat de fraternité selon une réflexion organique: nos catéchèses s'enchaînent à partir d'un centre vital, qui est la relation personnelle avec Jésus-Christ.

Le but que se propose l'exposé du catéchète est d'aider les adultes à découvrir les valeurs humaines de leur vie, les besoins fondamentaux de l'homme puis de les confronter à la lumière de l'Evangile, afin que ces situations humaines soient vécues chrétiennement.

foi et engager un dialogue avec elle.

La Catéchèse ne détruit rien, elle essaie de retrouver le même Dieu que nos parents cherchaient à connaître, mais à partir d'une situation qui est différente. Dans ce temps-là, tout le monde allait à la messe, la question ne se posait pas.

Ces rencontres font appel à la maturité de chacun, à la capacité de réflexion personnelle et suscite une certaine initiative; chacun est invité à prolonger dans sa vie personnelle les conséquences de ses réflexions. En général, les (Voir: "La raison page 17")



M. ET MME ISIDORE POLLACK PRÉSIDERONT le défilé de modes qui sera présenté lundi soir au profit de la Société Canadienne de la Croix-Rouge. Le défilé sera présenté au magasin Pollack de Trois-Rivières.



Mlle Carmen Soucy, fille de M. et Mme Francis-Georges Soucy de Trois-Rivières et Monsieur Edmond Rouleau, fils de M. et Mme J.-Henri Rouleau décédés, dont on annonce le prochain mariage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le Rév. Père Roger St-Jacques le 2 mars en l'église St-Jean de Brébeuf. Dans l'intimité.

JOURNÉE DES Festivals de Musique du Québec Inc.

(SECTION DE LA MAURICIE) en collaboration avec

DUPUIS Le grand magasin canadien d'accès français

Mercredi le 6 Mars 1968

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10 h. a.m. à 5 h. 30: VENTE DE TULIPES
11 h. 30 à 2 h. 30: SOUS-SOL. Un succulent buffet froid, préparé par le chef Dupuis, sera servi au restaurant "Le Bourgeois". Musique par Alexandre Souline, accordéoniste. Adultes: \$2.25 - Étudiants: \$1.25

Midi à 2 h.: SOUS-SOL. La chanteuse Katy Laurant, populaire vedette de la radio et de la télévision en personne au comptoir des disques.

1 h. 45 à 4 h. 30: REZ-DE-CHAUSSEE. Démonstration de maquillage par une esthéticienne Isabelle Lancray.

2 h. 30 à 3 h.: QUATRIÈME ETAGE. Exposition du peintre Belleville, à la Galerie d'Art de la Boutique Fantasmagorique.

3 h. à 3 h. 15: TROISIÈME ETAGE. Exposé sur le "ELLE CLUB" de Montréal par Mme Nicole Germain, au Petit Salon.

3 h. 15 à 4 h.: TROISIÈME ETAGE. Défilé de mode, présenté au "Petit Salon" et commenté par Mme Nicole Germain.

4 h. 15 à 4 h. 30: DEUXIÈME ETAGE. Au département des cadeaux, Mme Nicole Germain donnera une démonstration sur l'art de dresser une table à l'occasion d'une réception.

4 h. 30 à 5 h. 30: SOUS-SOL. Présentation des "Miladys" au département des disques.

5 h. 30: REZ-DE-CHAUSSEE. Le nom de l'heureux gagnant du voyage Montréal - New-York pour le défilé de Pâques sera proclamé.

Gagnez un voyage à New-York pour le Défilé de Pâques (pour 2 personnes)

2 jours: frais de transport et de séjour payés.

POUR POUVOIR PARTICIPER, il suffit d'inscrire votre nom et adresse sur vos factures (ou factures) et de les déposer dans le bûle au rez-de-chaussée du magasin. Le tirage aura lieu à 5 h. 30. Les employés du magasin Dupuis et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Le R.P. Legault, conférencier chez les Filles d'Isabelle

TROIS-RIVIÈRES. — Les Filles d'Isabelle, dont on connaît le dévouement et l'esprit d'équipe, ont organisé une journée diocésaine qui aura lieu, dimanche, le 3 mars, à l'école Secondaire Sainte-Ursule, sous la présidence de la Députée-Régente, Mme Rachel Bournival.

Son Excellence, Mgr Georges-Léon Pelletier a bien voulu accepter de venir rencontrer les Filles d'Isabelle de son diocèse qui lui en sont très reconnaissantes. Le distingué pasteur fera son apparition à seize heures et trente (4h.30), pour la fin de la réunion. Cette dernière commencera à treize heures trente (1h.30) pour se terminer un peu après dix-sept heures (5h.). Elle débutera par l'inscription, puis par une clinique et des réponses aux questions.

A quatorze heures et trente, le R.P. Legault, bien connu des radiophiles, prononcera une conférence qui sera suivie d'un forum. Viendra ensuite la pause-café qui précédera la visite de l'évêque.

C'est la députée-régente, Mme Bournival, qui apportera la conclusion de la réunion, à la fin de l'après-midi.

Mlle Philomène Moreau, régente du Cercle Marie Le-Neuf, prie les régentes de l'association diocésaine d'inviter leur aumônier et de faire pression sur les membres pour venir prendre part à cette journée diocésaine.

Défilé de mode AU PROFIT DES

Rendez-vous Féminin Inc. Cap-de-la-Madeleine

PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE

mardi, le 5 mars 1968 à 8 h. 30 p.m.

au PAVILLON MAURICIE

ADMISSION: \$2.00

Billets en vente chez ces participants:

Boutique Mademoiselle

Salon Marguerite

Salon de Chaussures

Laverie Enr.

Salon M. A. Boucher Enr.

Salon Vénus Enr.

Bijouterie Roger Breton

Salon de Coiffure Daniel

Fleuriste Madeleine Enr.

Miss Amérique prendra mari!

OKLAHOMA (PA) — Miss Amérique 1967, Jane Ann Jayroe, d'Oklahoma, a annoncé son prochain mariage avec Paul Henry Peterson, étudiant à l'Université d'Oklahoma.

L'idylle de ces jeunes gens a comporté tous les éléments romantiques. La demande en mariage, a eu lieu le jour de la Saint-Valentin.

SPECTACLE présenté par

LA TROUPE DU POINT-VIRGULE ET LES GLANEURS

Les 3 et 4 mars, à 20 h. 30

SÉMINAIRE ST-JOSEPH

Billets en vente chez Dupuis, Belleville et Champoux.

Etudiants: 75c

Adultes: \$1.25

FORMI...

DABLE I

GRATIS

un joli morceau en
CÉRAMIQUE
AUX 50
PREMIERS
CLIENTS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN SPÉCIAUX GIGANTESQUES DURANT LA GRANDE

VENTE ANNIVERSAIRE

chez votre bijoutier
de confiance.

PAUL Bellemare INC.
HORLOGER BIJOUTIER

396, DES FORGES
376-7013

COMPTANT
CRÉDIT

MISE
DE CÔTÉ



KATY LAURAN



LES MILADYS

Dans tout nouveau partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces

Les provinces doivent être traitées sur le même pied

par Gérard ALARIE

OTTAWA (PC).—Tout nouveau partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces devra placer toutes celles-ci "à peu près sur le même pied", a affirmé jeudi le chef progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield.

"Je ne vois pas qu'il puisse être acceptable", a-t-il dit devant un auditoire d'étudiants de l'Université d'Ottawa, "que du point de vue de la division des pouvoirs toutes les provinces ne soient pas mises sur le même pied".

M. Stanfield a formulé ce point de vue, qui est celui que

défend notamment le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau contre le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au cours d'une causerie - forum qu'il donnait hier à quelque 200 étudiants réunis par le Cercle des étudiants progressistes-conservateurs de l'Université d'Ottawa.

"Tout nouveau pouvoir, a déclaré M. Stanfield, que le gouvernement fédéral céderait à une province devrait l'être également à toutes les autres et il ne pourrait être question que ce transfert de pouvoirs en faveur des provinces puisse saper l'efficacité du gouvernement fédéral".

"Les négociations sur un nouveau partage des pouvoirs, a insisté le chef conservateur, sont d'ailleurs un processus à deux voies: elles pourraient aussi augmenter certains pouvoirs du gouvernement fédéral".

Statut

En réponse à une question d'un étudiant M. Stanfield a déclaré que, pour sa part, il rejetait l'expression de "statut particulier" pour le Québec, "qui prête, a-t-il dit, à la confusion".

Il a précisé que certains comprennent "statut particulier" comme signifiant statut spécial et privilège pour le Québec.

Par ses déclarations devant les étudiants M. Stanfield a fait savoir qu'il avait épousé la partie d'un rapport du comité constitutionnel du caucus conservateur que parrainait M. Gerald Baldwin (PC — Peace River) contre M. Martial Asselin (PC-Charlevoix). Les présidents conjoints de ce comité du caucus, créé peu de temps après l'élection de M. Stanfield au poste de chef conservateur en septembre, sont MM. Baldwin et Asselin.

Dans une conversation, M. Baldwin avait révélé déjà que ce rapport, présenté au chef du parti il y a deux semaines, ne formulait pas sur la question de

la division des pouvoirs, une opinion commune du comité du caucus.

M. Asselin

Hier M. Martial Asselin a déclaré dans une interview que la déclaration de M. Stanfield devant les étudiants et une autre, faite dimanche dans une émission de télévision, révélait qu'il repoussait le point de vue que lui-même avait présenté dans le rapport.

M. Asselin a souligné que le rapport n'était que provisoire et qu'il avait été préparé expressément pour le chef du parti. Il a ajouté qu'il y formulait,

"appuyé là-dessus par plusieurs autres députés", le point de vue que Québec a droit, du fait d'une situation particulière dans le Canada, à des pouvoirs particuliers exclusifs à cette seule province en regard des neuf autres.

Devant les étudiants M. Stanfield a déclaré que dans le nouveau partage il n'exclut pas que "des provinces" jouissent d'un certain caractère administratif spécial.

"Il y a eu par exemple, a-t-il dit, le régime de pension du Canada, constitué par le gouvernement fédéral pour neuf provinces et le régime de rentes du Québec, constitué par le gouver-

nement du Québec et il semble que le pays puisse survivre à ce genre d'arrangement".

Limites

"Mais il y a des limites à cela", a-t-il insisté.

M. Stanfield a demandé que dans toute discussion portant sur le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, "on traite de choses précises et de propositions spécifiques".

Au cours d'une période de questions qui a duré environ une demi-heure et qui a porté sur maints sujets, M. Stanfield a répondu à quatre questions portant sur la position du parti

progressiste-conservateur à l'égard de la question du Québec dans la Confédération canadienne.

Ses réponses à ces questions ont repris en substance des éléments de la politique actuelle du gouvernement libéral fédéral sur les questions constitutionnelles.

En réponse à une question pour savoir si son parti a mis au point des politiques auxquelles il recourrait si le Québec se séparait du Canada, M. Stanfield a déclaré:

"Toutes nos politiques reposent sur notre conviction que Québec va demeurer dans la Confédération canadienne".

Projet de loi privé sur la presse présenté par M. Yves Michaud

par Donat VALOIS

QUÉBEC (PC).—C'est pour faire contrepoids aux "empiétements de l'Etat" dans les domaines de l'information que M. Yves Michaud, L-Gouin entend présenter en Chambre au cours de la présente session, un projet de loi privé sur la presse.

Ce bill prévoyait notamment expliqué hier, au cours d'une entrevue M. Michaud une carte de presse officielle et "une clause de conscience" permettant à un journaliste quittant son employeur notamment pour des raisons de principe, de recevoir un certain montant d'argent.

Le député lui-même journaliste, a souligné que l'Etat intervient de plus en plus dans le

mécanisme des Informations, actuellement par l'Office d'information et de publicité et, bientôt, par Radio-Québec dont le premier ministre Johnson a annoncé, la semaine dernière, la création.

Contre-empiétements

"Il faut créer à côté de cela un état d'équilibre", a-t-il dit, notant que le bill privé qu'il projette d'introduire sera non seulement un "contre-empiétement" mais aussi un frein à la tendance aux monopoles privés dans le domaine de l'information.

M. Michaud qui était rédacteur en chef à l'hebdomadaire "La Patrie", avant d'être élu député libéral, en juin 1966, a expliqué que son projet sera

bientôt soumis aux associations de journalistes de la province et que celles-ci pourront y faire leurs suggestions.

Hier, des journaux de Montréal et de Québec rapportaient les grandes lignes du projet du député de Gouin, notamment en ce qui a trait à la carte de presse, pouvait être émise par une commission spéciale comprenant des journalistes, des propriétaires de journaux et d'autres moyens de diffusion.

Quant à la "clause de conscience", trois motifs pourraient être invoqués pour retirer les bénéfices: la fermeture de l'organisme pour lequel travaille le journaliste, un changement de propriété jugé inacceptable ou encore, certaines raisons de principe.

Télégrammes de Québec

Les accidents

QUÉBEC (C.D.).—Le ministre des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte, souligne qu'en dépit de l'exceptionnelle année touristique et de l'Expo 67, les accidents de la route ont causé, moins de mortalités l'an dernier qu'en 1966. En 1967, on déplorait 1822 pertes de vie dans les accidents de la route contre 1.717 en 1966. Le nombre des blessés fut aussi à la baisse, 34.945 en 1967, comparativement à 41.223 en 1966.

QUÉBEC (C.D.).—Les Francophones du Canada, désireux

d'améliorer l'écrit comme la parole disposeront d'un nouvel outil précieux: le dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada, une œuvre de longue haleine de M. Gérard Dagenais, journaliste, linguiste, grammairien et lexicographe. Le document renferme plus de 3.000 "difficultés". Ces volumes seront en usage dans les écoles et universités du Québec et même à l'étranger, dans les instituts fréquentés par les francophones.

Lesage dans Richmond

QUÉBEC (C.D.).—Poursui-

vant sa tournée en province, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, visitera le 6^e comté du Québec, dimanche prochain, alors qu'il rencontrera les militants libéraux du comté de Richmond, notamment à Windsor et Richmond même et donnera une causerie politique à 18 heures lors d'un souper servi à la Salle des Gardes, à Ashbestos. M. Lesage sera ainsi l'hôte de M. Emilien Lafrance, ancien ministre de la Famille et du Bien-être social dans le cabinet Lesage.

Récupération du Labrador

QUÉBEC (Par Claude Déry).—Il appartiendra à la commission Dorion sur l'intégrité du territoire de poursuivre ses études, de recevoir les mémoires et d'entendre des auditions sur le problème des frontières du Labrador et des îles limitrophes de la province, du littoral et du large du Nouveau-Québec. Les recherches du ministère des Richesses naturelles et les experts du département du Nouveau-Québec estiment que près de 400 îles disséminées au large de la province dans les Baies James, d'Hudson, d'Ungava devraient, en raison de leur situation géographique et de leur rôle économique éventuel, être rattachées au territoire du Québec.

C'est du moins la thèse soutenue par M. Michel Brochu dans

un ouvrage qu'il consacre à ce problème d'importance qu'il qualifie de vital pour la zone septentrionale de notre territoire. Ces îles servent présentement de territoire de chasse et de pêche pour les Esquimaux habitant le littoral québécois et parce que certaines îles habitées n'ont d'autres relations extérieures qu'avec les postes du nord du Québec, M. Brochu soutient qu'elles se rattachent au point de vue géographique, économique et administratif au Québec.

Prospection minière

Un autre facteur important à souligner c'est que l'on soutient de sources sûres que les îles de l'archipel de la Trinité, au sud-est de la Baie d'Hudson, renferment un gisement de 850 millions

à 1 milliard de tonnes de minerai de fer à 40 pour cent tandis que les îles Phélypeaux et Akpatok révèlent des hydrocarbures. En dépit des distances et des obstacles naturels y compris le climat nordique, ces richesses naturelles méritent un jour d'être exploitées et pourraient s'avérer des plus rentables. Même que cette exploitation pourrait susciter une expansion économique profitable à tout le Nouveau-Québec. C'est pourquoi la commission Dorion se penchera sur la récupération de ces îles et abordera le problème non moins épineux des frontières du Labrador. Relativement aux îles côtières du Québec, elles furent laissées intégrées dans les territoires du Nord-Ouest, alors que le Nouveau-Québec était rattaché à la province en 1912.

La pollution des eaux, problème crucial en 68

QUÉBEC (Par Claude Déry).—Relativement à l'une de nos plus importantes richesses naturelles au Québec, un autre problème crucial se pose de plus en plus et le gouvernement a bel et bien la ferme intention d'y apporter solution dès 1968. Il s'agit de la protection des cours d'eau. Non seulement les étendues d'eau en province sont-elles en passe de se contaminer globalement mais, constituant une autre de nos précieuses richesses naturelles, elles devraient être protégées précieusement pour les fins agricoles, industrielles et touristiques.

D'autant plus que des pourparlers se poursuivent entre Ottawa et Washington pour permettre à la région des Grands Lacs d'obtenir les services du Québec dans l'approvisionnement en eau potable de ce district puisque les Grands-Lacs sont aussi pollués. Le drainage des eaux du nord-ouest québécois pourrait entraîner des projets de construction dépassant plusieurs milliards de dollars.

Les lois passées

On comprend que de 1608 à 1760 la faible densité de la population en relation avec l'immen-

sité du réseau hydrographique et le peu d'usage qu'on en faisait (sauf la navigation) ne nécessitait pas de législation spéciale. À l'époque on ne traitait pas des eaux comme ressources naturelles mais comme facteurs à la navigation, à l'hygiène publique et à la propriété.

De 1760 à 1856, la tradition demeure. La première législation sur les eaux remonte à 1836. Tous les textes législatifs du temps ont pour but de faciliter le développement industriel, particulièrement le flottage du bois et la navigation. Alors qu'aujourd'hui, l'on doit condamner le flottage du bois comme l'une des causes de pollution des eaux.

Production

C'est en 1925 que sera sanctionnée la loi concernant l'exploitation des cours d'eau, touchant plus spécialement l'expropriation des terrains pour le développement et l'exploitation des forces hydrauliques, la construction et le maintien d'immenses réservoirs à ciel ouvert pour l'emmagasinement de l'eau. Ces lois aboutissaient en 1944 à la constitution de la commission

hydroélectrique du Québec. On connaît depuis les imposants ouvrages du génie québécois notamment à la Manic et aux Outardes. Mais l'on devra pousser les travaux dans le bassin de la Baie James maintenant pour obtenir plus de pouvoir et répondre aux besoins de la province.

Les eaux et forêts

Et c'est ici que se soulève un autre problème sérieux à savoir s'il est préférable de "noyer" des territoires immenses aux boisés très rentables pour obtenir des réserves d'eau nécessaires au développement économique ou de maintenir sur ces lieux la richesse naturelle et renouvelable de nos forêts qui constituent toujours l'une des industries les plus importantes de la province. Et par ailleurs, on comprendra aussi l'importance de protéger tous les cours d'eau, surtout dans les districts urbains d'abord pour la salubrité publique mais aussi pour favoriser, dans les régions rurales, aussi bien l'élevage des animaux que les cultures. Il faut ajouter encore cet aspect de plus en plus important que présente le tourisme.

SAMEDI,

AVANT PREMIERE des

6 COUPS DE VEINE

Pollack

JOURS DE VENTE

La vente débute officiellement

lundi matin à 9.30

Samedi c'est un rendez-vous!

Vous êtes invités à l'avant-première

Pollack vous invite à venir constater l'importance de ces 6 coups de veine! Samedi... jour de chance, il vous offre l'opportunité de créer votre 7^e jour d'aubaines. Venez constater l'excellence de nos spéciaux... collection printanière pour dames, fillettes, jeunes filles, hommes et garçons... accessoires de maison... meubles... et d'innombrables aubaines. L'avant-première samedi, c'est un important rendez-vous d'affaires!

Voyez notre section de 16 pages
dans le journal de samedi

L'horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril): Journée fatigante; prenez conscience de vos responsabilités et agissez en conséquence. Dévouement important. Redoutez la violence.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): Pai de coups de tête, mais une notion saine et persévérante vous conduira au but. Déconstruisez-vous plus souvent.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin): Concentrez votre attention sur les sujets essentiels; vous devez améliorer votre production. Bonne reprise de vitalité.

CANCER (22 juin - 22 juillet): Affaiblissez-vous de votre imagination; soyez réaliste et prudent; vous risquez de vous tromper de chemin. Stimulez les fonctions organiques.

LION (23 juillet - 22 août): Analysez bien vos problèmes et recherchez une solution rapide et définitive. Bonne inspiration. Soins esthétiques efficaces; ne vous négligez pas.

VIERGE (23 août - 22 sept.): Élargissez vos conceptions et ne laissez pas entrainer dans des aventures dangereuses. Recourez aux surprises. Ménagez votre vessie biliaire.

COMPTOIR MUSICAL FILION LTEE
479, 5e Rue Shawinigan 537-7237
PIANOS — ORGUES
INSTRUMENTS POUR ORCHESTRES
CORPS DE CLAIRONS ET FANFARES
GROS ET DETAIL

BALANCE (23 sept. - 22 oct.): Tenez compte de ce qui va se passer en face de vous; étudiez les offres de collaboration. Écrivez les boissons fortes.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.): Modérez vos impulsions et ne laissez pas entrainer dans des aventures dangereuses. Recourez aux surprises. Ménagez votre vessie biliaire.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.): Appliquez-vous dans vos créations; ne vous laissez pas aller dans les meilleures dispositions. Attention aux rhumes.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 jan.): Ne soyez pas tant pessimiste et fréquentez les personnes gaies qui, vous aideront à vous décontracter. Revivez vos rêves.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.): Ne vous obstinez pas et cherchez à comprendre les raisons qui vous déplacent; revivrez aussi votre comportement. Purifiez votre organisme.

POISSONS (20 fév. - 20 mars): Vos difficultés vont se dégrader; représentez les personnes gaies qui, vous aideront à vous décontracter. Revivez vos rêves.

Par RUMELUS

"La raison..."

(Suite de la page 9)

participants viennent en couple, cela permet un dialogue, un échange.

Les lauréats ont été les préfères à être choisis pour pondre à l'Université. Il me semble que c'est la façon de vivre le sacerdoce, des laïcs dont le Concile a parlé.

Et, en définitive, si la C. A. A. fonctionne, s'organise, il faut se dire que ce n'est pas grâce à nous, mais bien parce que le Christ est là et souvent, il travaille malgré nous.

METEO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la température pour vendredi:

Région de Montréal: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 25 et 30.

Région de Québec: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à Québec 25 et 30.

Région de Rimouski et de la Gaspésie: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à Rimouski 25 et 30.

Région de Saguenay et de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à Saguenay 25 et 30.

Région de la Côte-du-Sud: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-du-Sud 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

Région de la Côte-Nord: neige essant dans l'après-midi et s'éclaircissant dans la soirée. Plus froid tard vendredi. Vents de 20 milles du nord-ouest, dans l'après-midi. Minimum et maximum à la Côte-Nord 25 et 30.

L'Alcan...

(Suite de la page 14)

se produisant dans la demande, l'Alcan avait l'habitude d'enregistrer dans le volume de ses ventes une réduction plus que proportionnelle au fléchissement général. Si la chose ne s'est pas produite en 1967, ce n'est pas seulement grâce à la pénétration opportune de marchés restés fermes, comme celui du Japon, mais aussi au progrès réalisé depuis plusieurs années dans le développement du secteur transformation de l'entreprise.

Au chapitre des résultats, le rapport fait savoir que "le volume de nos ventes n'ayant pas augmenté et les prix de vente pour nos produits ne s'étant que légèrement améliorés, les effets de la hausse que subissent presque tous les frais de fonctionnement ont été particulièrement manifestes en 1967. Le climat inflationniste qui a prévalu dans nombre de pays et, en particulier, au Canada, a été un puissant facteur de l'élévation des frais."

"La productivité de nos usines n'a pas cessé de croître, mais elle l'a fait à un rythme insuffisant pour compenser ce gonflement des frais. Pour que l'Alcan, et la chose s'applique à bien d'autres entreprises, obtienne un rendement satisfaisant sur les immobilisations représentées par le réseau toujours croissant de ses installations, il faut qu'il lui soit permis de se réajuster, l'écart entre les prix de vente et les prix de revient s'élargisse."

Le rendement...

(Suite de la page 3)

directement à l'ingénieur Vézina, qui s'est contenté de répondre dans le sens qui suit: Avec les améliorations que je vous ai énumérées, nous pouvons accroître considérablement le rendement de l'usine de filtration... du boulevard Des Forges.

Le gérant municipal a rappelé que l'usine de la rue St-Maurice était maintenant en état de marche comme unité de réserve pour parer à toute éventualité.

Disons, en guise de conclusion, que tout le monde fut d'accord pour admettre qu'il fallait tout faire pour améliorer le goût de l'eau, faire disparaître l'odeur douteuse qui l'accompagne. En somme qu'est-ce que l'eau: un liquide transparent, insipide et inodore.

Lun. au ven. 10h. à 4h. - 7h. à 8h.30 Sam. 10h. à 4h.

CLINIQUE VETERINAIRE TROIS-RIVIERES

DR JULES BLANCHETTE, M.V.

211, RUE MATTON TROIS-RIVIERES-OUEST 378-3745

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

HORIZONTELEMENT

1. Ecivain, né en 1905, auteur de plusieurs romans radiophoniques - Femme du fils
2. Partie supérieure du corps humain - Fondateur de la congrégation de l'Oratoire.
3. Gros nuage épais - Petite pomme rouge
4. Groupement de familles sous l'autorité d'un même chef - Economiste, né à Québec (1863-1951), auteur de "Aux Sources de notre Histoire"
5. Lieu où l'on bat le grain - Ville du Québec (Shefford)
6. Auteur de "Le Drapeau de Carillon" (1858)
7. Tamis - Action de s'élancer - Art, contracté
8. Contre-à-bien - Symb. du germanium - Nouveau
9. Partie du vêtement qui entoure le cou - Oncle américain - Fleuve d'Italie - Indique la répétition
10. Syn. de l'iman - Prophète hébreu - Peigne du tissard
11. Voyelles jumelles - Frère qui fit élever un sanctuaire à saint Joseph, sur le mont Royal - Pron. pers.
12. Nom de plusieurs papes - Nomade, qui n'a pas de demeure fixe.
13. Comté du Québec dont le chef-lieu est Ham-Sud - Fleuve de l'île de Terre-Neuve

SOLUTION D'HIER - 136

HORIZONTELEMENT

1. RELATIONS - ECU
2. O - III - PEARSON
3. BELLEAU - LE - LI
4. ETA - NOSTALGIE
5. RASE - R - ABEES
6. VI - TITI - EVIER
7. ASIE - GRENEE
8. L - OTA - COR - D - A
9. A - E - BRUYERE
10. ENT - CI - I - SACS
11. STADACONE - ILE
12. TEE - M - M - ESON
13. E - LAPOINTE - SS

VERTICALEMENT

1. ROBERTVAL - ESTE
2. E - ETAS - ANTE
3. LILAS - IO - TAEI
4. AIL - ETETE - D - A
5. TIEN - I - A - CAMP
6. I - AORTE - BIC - O
7. OPUS - I - R - OMI
8. NE - TA - GOUN - N
9. SALABERRY - E - T
10. RELIEVE - ES - EE
11. ES - GENIRAIS
12. COLISEE - ECLOS
13. UNIE - REA - SENS

"Plutôt..."

(Suite de la page 4)

pul comprend notamment l'exemption de l'impôt prélevé sur les recettes des sociétés commerciales ainsi qu'une exemption d'impôt de 30 pour cent pour les journalistes.

Le gouvernement fournit également des octrois pour l'achat d'équipement et de papier-journal et des tarifs spéciaux sur les services de transport de postes et de télécommunications.

On a évalué à \$260 millions la valeur de ces concessions aux journaux. Ces privilèges furent accordés d'abord pour tâcher d'aider diverses publications à se stabiliser durant les années qui suivirent immédiatement la guerre.

Actuellement, les opinions anti-Gaulle ne manquent pas, dans la presse quotidienne, et certains observateurs s'appuient sur ce fait pour montrer combien peu l'aide gouvernementale attire l'appui politique des journaux.

Mais le système d'aide de l'Etat compte ses opposants, comme en témoigne l'importance donnée à l'un d'eux en première page d'un récent numéro du Monde.

Le commentateur Alfred Grosser, écrivain de l'aide gouvernementale:

"C'est toute la presse qui reçoit la même aide.

"Pour être plus exact, puisque l'adieu est en réalité d'autant plus forte que le tirage est plus grand, l'hebdomadaire qui fera du scandale et de la bassesse sa pâture régulière représentera une charge plus lourde pour la collectivité que le petit quotidien qui essaie de jouer un rôle culturel et politique. C'est une certaine industrie qui est subventionnée et non l'exercice d'une fonction sociale et politique."

Selon Grosser, de plus en plus de régions de France ne sont "plus desservies que par un seul journal"; ce fait ainsi que "les accords de coopération entre concurrents entraînent la disparition progressive de la concurrence".

Le Monde se vend dans les kiosques 50 centimes environ 10 cents. Le Figaro coûte l'équivalent de neuf cents, de même que France-Soir.

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services annuels, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

TELLIER, Mme Vve Marie — A Montréal, le 28 février 1968, est décédée à l'âge de 72 ans 3 mois, Mme Vve Marie Tellier, née Jeanette Rochelle, demeurant à 3223 Berri, Montréal 25.

Les funérailles auront lieu le 3 courant, en l'église St-Étienne des Grès à 3 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons J. D. Garneau, 740 Ste-Cécile Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Étienne des Grès.

La défunte laisse dans le deuil: Sa fille Jeanne, mariée à Sylvio Séguin de Montréal; un frère, Donat Rochelleau, marié à Jeanne Gauthier (Trois-Rivières); une sœur, Mme Vve Nelson Denis (Marie-Jeanne Rochelleau), son beau-frère, Roger Beauvais, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines. N.S. 103-104

BOUDREAU, M. Joseph-Charles — A Trois-Rivières, le 28 février 1968, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Joseph-Charles Boudreau, époux de Marie Sunstrum, demeurant à 455 Radisson, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu le 3 mars, en la Cathédrale, à 11 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Rousseau et Frères, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie Sunstrum, ses filles: Anna-Rose, Patricia, mariée à Alex. Beaudin, Marie, mariée à Jean-Paul Pélissier, Thérèse, mariée à Jérôme Lavoie, Pauline, mariée à Gilles Joubert; ses fils: Gilbert, marié à Raymond Houle, Charles, marié à Alice Lavigne, Léon, marié à Elizabeth Blanchard; son frère et belle-sœur, M. et Mme Anselme Boudreau, ainsi que vingt-cinq petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. N.S. 103-103

VARIN, Mme Vve Alexandre — A Louiseville, le 27 fév. 68 est décédée à l'âge de 93 ans et 8 mois, Mme Vve Alexandre Varin née Mary Paule, demeurant à 92 Le Avenue, Louiseville. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant, en l'église de Louiseville à 10 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Marion, 36 rue St-Marc, Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Alexis de Montclair.

Le défunt laisse dans le deuil: Ses filles: Marguerite, mariée à M. Vve, Alice Lapointe, toutes deux de Louiseville; Eva, Mme Albert Thériault, du Cap-de-la-Madeleine; Denise, mariée à Jules Héon de Trois-Rivières; son frère: Arthur, de Mont-Carmel; ses sœurs: Mme Vve Jeanne Levasseur (Marie) du Cap de la Madeleine; Lucien, marié à Simone Dufort, du Raddon; Aphonse de Louiseville; ainsi que six petits-enfants. J.N.S. 102-103

VEILLEUX, J. Alfred — A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 28 février 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 7 mois, M. J. Alfred Veilleux, époux de Marie Desrosiers, demeurant à 94 rue Guillet, Cap de la Madeleine.

Les funérailles auront lieu le 4 mars en l'église St-Bernard, Cap de la Madeleine, à 10 h 45 a.m.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Rousseau et Frères, 445 Des Volontaires. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: son frère: Antonio; sa sœur: Desrosiers, sa belle-sœur: Mme Philipe Cloutier; ses neveux et nièces: M. et Mme Georges Sabourin (Tréme), M. Jean-Jacques Cloutier, M. Pauline, Yvonne Cloutier, M. et Mme Jean-Luc Cloutier, M. et Mme Maurice Cloutier, M. et Mme Yvon Gendron (Lil), ainsi que plusieurs petits-neveux et nièces, cousins et cousines. J.N.S. 103-104

GARCEAU, M. Jean-Louis — A l'hôpital de Québec, le 28 février 1968, est décédé à l'âge de 63 ans, M. Jean-Louis Garceau, époux de Clycette Lapierre, demeurant à 455, 9ème Rue, Shawinigan.

Les funérailles auront lieu samedi le 3 mars, en l'église St-Bernard, à 10 heures a.m. Départ des salons funéraires Bouvette et Frères, Ltee, 741, rue des Chênes, Shawinigan. Les salons seront fermés de 3 hres à 7 hres.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils: Robert de Québec, deux frères: Le Chanoine Henri Garceau de Trois-Rivières, Charles-Eduard Garceau curé de Maxville; une sœur: Mme Vve Lorenzo Frigon, née Germaine de Trois-Rivières; beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurent Garceau, Trois-Rivières, M. et Mme Arthur Bellemare, Montréal, Mme Léonce Roberte, Montréal, Mme Roméo Millette, Shawinigan, M. et Mme Ligori Lapierre, de Trois-Rivières, M. et Mme Emilie Lapierre de St-Gédéon des Laurentides, Mme Adèle Champagne de Shawinigan, M. et Mme Irène Thibodeau de Shawinigan, M. et Mme Maurice Thibodeau de Shawinigan, plusieurs neveux et nièces. N.S. 103-103

MILOT, M. J. A. Victorin — Au Cap-de-la-Madeleine, le 28 février 1968, est décédé à l'âge de 65 ans et 4 mois, M. J. A. Victorin Milot, époux de Clara Lajoie, demeurant à 33A Rochelleau, Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant, en l'église St-Marc de la Madeleine. La dépouille mortelle est exposée aux salons J. D. Garneau, 405 Boulevard Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Roger, marié à Thérèse, de Trois-Rivières; André, marié à Colette Blodet; ses filles: Françoise, mariée à Jacques Doyon, Colette, mariée à Georges Lapierre, tous du Cap-de-la-Madeleine; ses frères et sœurs: Jacques, marié à Simone Légaré, de St-Théclé; Albertine, de St-Casimir; Charles, marié à Adèle Desautels, de St-Séver; M. et Mme André Gélinas (Donat), de St-Barnabé; Sr. Antoinette Milot Ursuline, de Trois-Rivières; M. et Mme Gérard Lamy (Cécile), de St-Séver; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Philippe Lajoie et M. et Mme Léo Lajoie de St-Léon, ainsi que sept petits-enfants, et plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. J.N.S. 103-104

PROVENCHER, Mme Évariste — A Trois-Rivières, le 28 février 1968, est décédée à l'âge de 64 ans 7 mois, Mme Évariste Provencher, née Aurélie Pallé, demeurant à 965 De La Terrasse.

Les funérailles auront lieu le 3 mars en l'église St-Jean-de-Brébeuf, à 2 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Rousseau et Frères, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: Roger, marié à Yvonne Boudreau, Ltee, Paul, marié à Rolande Roof, Armand, marié à Jeannine Martel; ses filles: Claire, mariée à Roger Paquin, Yvette, mariée à Roger Desrosiers; Thérèse, mariée à René Dupont, Jeanne d'Arc, mariée à Rosalie Guay; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Pallé, M. et Mme Léo Pallé, M. et Mme Ubald Pallé, M. et Mme Patrick Pallé, M. et Mme Henri Pallé, M. et Mme Éphémé Pallé; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Paul Houle (Ronde), M. et Mme Albert Thériault (Corinne), M. et Mme Arthur Lemire (Marie-Ange); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Hector Provencher, M. et Mme Georges Provencher, M. et Mme Ernest Poirier, (Rose), Mme Vve Thérèse Raymond, (Claire), Mme Vve Omar Raymond, (Mélodie), M. et Mme Henri Raymond, (Diane), M. et Mme Wilfrid Provencher, (Rosalia), M. et Mme Rosalie Helle, (Germaine), et Florence; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. N.S. 100-103

LARAMEE, Gaston — Le 3 mars 1968, à 10 heures, en l'église St-Jean-de-Brébeuf de Shawinigan, sera chantée la Messe-anniversaire pour le repos de l'âme de Gaston Laramee, décédé le 3 mars 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. N.S.S. 103

Messe-anniversaire

NECROLOGIE
376-2501
après 7 hres: 376-3659
Décès: \$12.50
(selon la formule)
Funérailles: 6\$ le mot
Remerciements: \$5.00
Service
anniversaire: \$5.00
(Payable avant publication)
Se présenter à nos bureaux

HENRI

Il va mieux. Il peut s'asseoir dans son lit aujourd'hui.

BLONDINETTE

Chic! Tous les comptes payés et il me reste de l'argent.

Quelle sensation merveilleuse!

Voici quelques comptes que j'ai oubliés de te donner.

Mon bonheur a été bien court.

GIGI

Je serai ici à sept heures et je veux que mon souper soit prêt.

Très bien.

Et arrange-toi pour qu'il soit encore chaud.

Où, cher!

Dis donc, tu as du cran. Je n'ose pas parler à ma cuisinière comme ça.

Où, et les cuisinières sont tellement difficiles à trouver que je ne m'en ai pas.

C'était ma femme.

MANDRAKE

Quand Mandrake a été atteint par la liévre, il a retenu son souffle et il a essuyé sa figure immédiatement.

Une drogue qui affecte les réflexes et font paraître saoul, il faudra que l'agiste comme Lohr.

Plus tard, dans l'hélicoptère des 8.

Où vont-ils nous conduire? Au même endroit que le docteur Deil, je présume.

Gros nuage épais - Petite pomme rouge

Groupement de familles sous l'autorité d'un même chef - Economiste, né à Québec (1863-1951), auteur de "Aux Sources de notre Histoire"

Lieu où l'on bat le grain - Ville du Québec (Shefford)

Auteur de "Le Drapeau de Carillon" (1858)

Tamis - Action de s'élancer - Art, contracté

Contre-à-bien - Symb. du germanium - Nouveau

Partie du vêtement qui entoure le cou - Oncle américain - Fleuve d'Italie - Indique la répétition

Syn. de l'iman - Prophète hébreu - Peigne du tissard

Voyelles jumelles - Frère qui fit élever un sanctuaire à saint Joseph, sur le mont Royal - Pron. pers.

Nom de plusieurs papes - Nomade, qui n'a pas de demeure fixe.

Comté du Québec dont le chef-lieu est Ham-Sud - Fleuve de l'île de Terre-Neuve

Au Conseil Supérieur de l'Éducation

Deux professeurs du CEU sont invités à siéger sur deux commissions

TROIS-RIVIÈRES (C.J.M.) — Par décision du Conseil Supérieur de l'Éducation, deux professeurs du Centre des Études Universitaires de Trois-Rivières ont été nommés membres de deux commissions du Conseil Supérieur.

En effet, M. Louis Dessureault et Sr Thérèse Bellemare, s.c.s.v., ont été nommés respectivement membre de la Commission de l'Enseignement Secondaire et membre de la Commission de l'Enseignement Élémentaire.

M. Dessureault est secrétaire de la Faculté des Sciences de l'Éducation, professeur à la même faculté et professeur à l'université de Montréal, où il donne un cours en sociologie de l'éducation.

Après avoir obtenu une licence en pédagogie de l'Université Laval, M. Dessureault a suivi les cours de psycho-pédagogie à l'Université de Bruxelles, en Belgique, où il obtint un doctorat en sciences pédagogiques.

Tout récemment, M. Dessureault était élu président de l'Association internationale de recherches en pédagogie, section du Québec.

Sœur Thérèse Bellemare

Sœur Thérèse Bellemare détient une licence en pédagogie et un diplôme en sciences religieuses de l'Université de Montréal, et un doctorat en pédagogie de l'Université Laval.



M. Louis Dessureault

(France, Belgique, Suisse, Angleterre, Allemagne et Italie).

Sœur Thérèse Bellemare est l'auteur des ouvrages suivants: "La méthode Cuisenaire-Gattegno et le développement opératoire de la pensée"; "La genèse des notions de quantité, de longueur, de probabilité, étudiée au moyen d'épreuves cliniques collectives"; "L'étude des participants passés au moyen de la méthode micro-graduée".

La Confirmation des enfants

Mgr Pelletier entreprendra sa tournée à compter du 4 mars

TROIS-RIVIÈRES (G.G.P.) — Monseigneur Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivières, procédera à compter du 4 mars à la confirmation des enfants dans les différentes paroisses. Voici la liste des endroits où se rendra successivement l'évêque.

4 mars	2:00 Notre-Dame de la Présentation
3:30 Cathédrale	3:15 St-Bernard
3:30 Notre-Dame des VII Allégories	4:15 St-Pierre
4:30 Ste-Cécile	19 mars
5 mars	2:00 Louiseville
10:30 Jardin de l'Enfance (Cap-de-la-Madeleine)	3:30 Yamachiche
2:30 St-Philippe	4:45 Pointe-du-Lac
3:30 St-Sacrement	20 mars
4:30 St-François d'Assise	11:00 St-Marc
6 mars	2:00 Christ-Roi
2:30 St-Michel des Forges	3:15 Ste-Croix
3:30 Ste-Thérèse de la Salette (à Ste-Thérèse)	4:15 L'Assomption
4:15 Notre-Dame de la Paix	21 mars
2:30 St-Jean de Brébeuf	11:00 St-Paul
3:30 St-Pie X	2:00 St-Jean-Baptiste
4:30 St-Jean-Baptiste de la Salle	3:15 Ste-Flore et St-Jean-des-Piles
12 mars	4:15 Ste-Hélène
2:30 Ste-Marguerite	22 mars
4:00 Ste-Catherine de Sienne	11:00 Ste-Anne de la Pèrade et St-Prosper
13 mars	2:00 Batiscan et Ste-Geneviève de Batiscan
2:30 Ste-Marie-Madeleine	3:15 Champlain et St-Luc de Vincennes
3:30 St-Eugène	4:30 St-Maurice
4:45 St-Odilon	25 mars
14 mars	11:00 St-Stanislas
2:30 Ste-Famille	2:00 St-Narcisse
3:30 St-Lazare	3:30 St-Théophile, St-Georges et St-Jacques-des-Piles
4:30 St-Gabriel-Archange	5:00 St-Louis-de-France
15 mars	26 mars
10:00 Ste-Bernadette	11:00 St-Didace
2:00 Mont-Carmel	2:00 St-Edouard
3:15 St-Sauveur	3:15 St-Angèle de Prémont
4:15 St-André	4:30 St-Sévère
17 mars	27 mars
2:30 St-Patrick	11:00 Ste-Ursule
4:00 Immaculate Heart of Mary	2:00 St-Justin
18 mars	3:15 Maskinongé
11:00 Ste-Jeanne-d'Arc	4:30 St-Léon
	28 mars
	11:00 St-Alexis des Monts
	2:15 St-Paulin
	3:30 Charette
	4:30 St-Barnabé et St-Thomas de Caxton



Savile Row

UNE TOUCHE DE SATISFACTION...

TOILETTE DE PÂQUES D'APRÈS VOS

PROPRES MESURES

PRIX DUPUIS **\$88.**
(2 pour \$170.)

☐ VESTE (en surplus) \$12.95
☐ LIVRAISON GARANTIE POUR PÂQUES.



BRUNO CAPOVILLA
MAÎTRE-TAILLEUR

Un mot de notre maître-tailleur :

Vous n'aurez que l'embarras du choix parmi ces innombrables lainages d'Angleterre, provenant de tous les tisserands renommés ! Vous y trouverez en vedette le grand favori de la prochaine saison: le quadrillé... dans toutes ses facettes élégantes: le "Glen" estompé, le fringant "Prince-de-Galles", le "mini-quadrillé", etc.

Qualité et confection irréprochables. Choix illimité de teintes.

Pourquoi pas chez

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'avant français

1481, rue Notre-Dame Trois-Rivières 374-2411

Pourquoi pas chez
DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'avant français

POUR LES MEILLEURS SOINS
AUX TISSUS MODERNES...

Voici de merveilleux
appareils ménagers.



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
(DAW 620)

PRIX DUPUIS **\$269.**

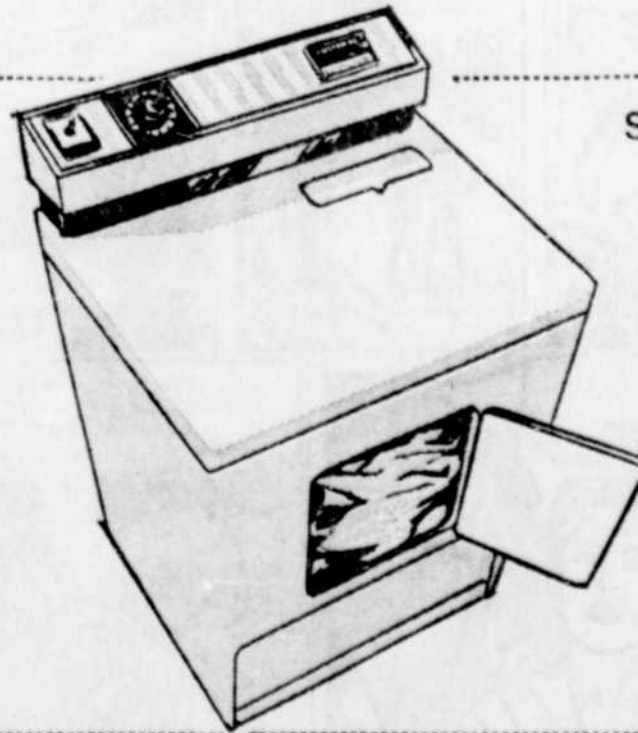
1. Laveuse à 2 vitesses
2. Choix de 3 cycles
3. Filtre "Magic-Mix"
4. Choix de 5 températures d'eau
5. Moteur 1/2 H.P.
6. Économiseur d'eau de lessive

DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 2-770



VICTOR

... toujours en tête de liste



SÈCHEUSE ÉLECTRIQUE
(DDE 620)

PRIX DUPUIS **\$169.**

1. 6 programmes de séchage
2. 5 degrés de chaleur
3. Séchage flexible
4. Lumière à l'intérieur du baril
5. Lampe ultra-violette
6. Élément ultra-rapide de 5,600 watts.

DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 2-770

PAIEMENTS
FACILES

La bataille du lait: où en sommes-nous?

Un plan triennal d'aide à la production laitière au Québec?

par Robert POULIOT

Le 9 février 1967, devant les membres de la Coopérative fédérée du Québec, réunis en congrès annuel à Montréal, M. Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, avait dévoilé un programme triennal visant à revaloriser la production laitière au Québec.

Ce programme comprenait un plan de modernisation des usines laitières, des objectifs d'amélioration de la qualité du lait et le paiement d'appoint sur une base temporaire aux producteurs laitiers issus de zones défavorisées et qui doivent livrer leurs produits à des usines de transformation trop peu diversifiées.

Quelques mois plus tard, le ministre annonçait que ce programme nécessiterait de la part du Québec un investissement de \$25 millions en plus d'une somme de \$16 millions qui serait garantie en emprunts aux entreprises voulant effectuer des transformations et améliorations. Enfin, un autre programme ayant comme but d'établir dans sept régions différentes du Québec autant de laboratoires ajouterait un montant de près de dix millions de dollars à ce plan d'ensemble.

De plus, lors de l'adoption du bill 46, le 14 avril 1967, loi qui modifiait le régime de garantie prévu par la loi des produits laitiers en assurant les producteurs-fournisseurs de revenus réguliers de la part des industries de transformation, le premier ministre Johnson avait déclaré qu'il s'agissait là d'une solution temporaire qui conduirait bientôt à une corporation d'assurances pour les cultivateurs concernés.

Vers de nouvelles frictions fédérales-provinciales?

Certes, un tel plan améliorerait grandement les conditions de production laitière au Québec. Mais là où le problème devient le plus grave serait un chapitre des relations fédérales-provinciales. Après tout, à qui appartient le rôle d'entretenir et de développer ces conditions?

Il semble que sur ce point il y existait à Québec une confusion paradoxale.

En 1964, par suite d'une mar-

che des cultivateurs à Québec pour obtenir une réduction de leur impôt foncier, le gouvernement provincial, en plus de réduire de 25 pour cent la taxe scolaire des propriétaires et exploitants de fermes, adoptait une politique d'urgence et temporaire pour 60.000 producteurs de lait industriel. Il s'agissait d'un subside de 30 à 50 cents les 100 livres de lait selon sa richesse en matière grasse pour une période du 1er octobre au 1er avril 1965. Ces octrois représentaient alors une mise de fonds de \$3.500.000, l'année suivante, Québec poursuivait cette assistance en accordant 17,5 cents les cent livres de lait en été et 35 cents pour les mois d'hiver où la production est à son plus bas niveau.

Devant la décision du gouvernement provincial du Québec d'assister les producteurs laitiers, les cultivateurs de l'Ontario firent la même demande à leur gouvernement qui décida d'octroyer en permanence 25 cents les 100 livres de lait. Mais en automne 1966, au terme de négociations avec le gouvernement fédéral, Québec et l'Ontario faisaient absorber ces sommes par Ottawa. Cependant, le gouvernement québécois conservait le privilège à l'intérieur de cette entente de subventionner les cas d'exceptions et une nouvelle diminution de 10 pour cent s'ajoutait aux 25 pour cent précédents en ce qui a trait à la taxe scolaire. Les raisons de ce transfert sont demeurées bien vagues de la part de Québec tandis que cet accord renforçait la position d'Ottawa.

Est-ce un geste qui agrandissait la confusion des subsides et assistances gouvernementales? Un fait demeure néanmoins vérifiable. Depuis lors, aucun programme fédéral-provincial n'a été préparé en vue de planifier l'octroi de ces subsides, ce qui risque de retarder toute initiative canadienne, ou québécoise dans la rentabilité de son application.

Des revendications vaines?

Un indice nous porterait à croire que Québec n'a pas encore répondu adéquatement aux propos tenus par les chefs syndicaux au mois de juin 1964.

Ce soupçon proviendrait des ré-

formations que propose le rapport Bélanger sur la fiscalité, Commission qui avait vu le jour à la suite de la marche des agriculteurs. Tout comme le rapport Carter au Canada, ce rapport semble brûler au même point que l'état de la production laitière les politiciens chargés d'en appliquer aujourd'hui les recommandations.

Dans son programme, le ministre Vincent vise à régionaliser selon les divers bassins laitiers les fabriques existantes. Cela favoriserait l'organisation d'usines susceptibles de payer aux producteurs le prix le plus élevé pour le lait. A cet effet, le ministre prévoit que 15 à 20 usines de ce type prendraient forme durant les prochains trois ans. C'est à cette fin que seraient garantis des emprunts dont le montant total atteindrait \$16 millions.

Au stade de l'amélioration de la qualité du lait, "des rapports confidentiels, avait déclaré le député de Nicolet, démontrent l'urgence d'une réglementation dans ce domaine. Nous avons une forte proportion, ajoutait-il, de nos producteurs et fabricants qui comptent des millions de bactéries dans leur produit. C'est pourquoi le ministre entend très prochainement publier une nouvelle réglementation concernant la salubrité des aliments en général de même que la loyauté des ventes".

A ce propos d'ailleurs, certaines coopératives agricoles et industries privées ont accueilli avec quelque temps leur examen de qualité du lait, amenant plusieurs producteurs à vendre leur lait chez des entreprises "moins exigeantes" et dont les produits finis ne se classaient pas dans la première catégorie. C'est à la suite d'expériences du genre que certaines d'entre elles doivent fermer leurs portes à défaut d'écouler leurs stocks de moins bonne qualité ou de prix adéquats concurrentiels.

"Une fois ce premier pas franchi dans l'assainissement, poursuit M. Vincent, une campagne d'éducation relative à la qualité sera lancée et un nouveau chapitre de règles spécifiques à l'industrie laitière sera mis en vigueur pour contrôler plus efficacement les déficiences encore existantes au point de vue qualité. Le ministre se

propose en plus d'intensifier les concours d'amélioration de qualité comme le cas se produit dans les fromageries. A ce titre, des laboratoires régionaux permettraient l'épuration des troupeaux, la vulgarisation des renseignements et des techniques nécessaires à la valorisation de la production laitière".

Un programme de recherches En août dernier, le ministre inaugurait dans son comité une clinique de recherche sur le lait qui devait recueillir auprès de 600 fermes réparties dans quatre comtés des données suffisantes pour illustrer la situation générale de la production laitière au Québec. Un rapport est parvenu à ce sujet à la fin d'automne, mais dont le contenu ne fut pas révélé. Le dossier traçait ainsi les grandes lignes de la politique que devra adopter le ministre pour l'établissement des laboratoires agricoles. Le principal avantage de ces centres sera de vérifier en permanence l'organisation de la production laitière au niveau local à l'aide d'équipements de dernier cri.

Enfin, le gouvernement envisage de se montrer plus généreux dans ses budgets pour l'installation de bassins réfrigérants et de laiteries, "ce, dès cette année" avait précisé le ministre en février 1967. Car ce secteur de l'immobilisation dans la comptabilité du producteur est l'un des plus cuisants.

En effet, le plan de crédit agricole ne prête pas plus que \$15.000 présentement à un cultivateur qui a décidé d'acquiescer de nouveaux bâtiments. De plus, les banques n'offrent aucune considération pour les biens immobiliers de l'agriculteur qui veut investir. Il doit alors se plier aux mêmes conditions qu'un locataire de la ville.

Pour ce qui est du projet de corporation d'assurances pour les producteurs et fournisseurs, M. Daniel Johnson n'a ajouté depuis sa déclaration aucune précision.

La bataille du lait semble en voie de remporter d'importantes victoires, mais tout reste encore à faire.

DEMAIN: Le sort de la production laitière entre deux eaux.



A LA REUNION DE L'ASSOCIATION progressiste conservatrice du comté de Trois-Rivières tenue à la Marina. De gauche à droite, Mme Jean René De Cotret,

directrice de l'exécutif provincial, M. Roland Paquin, M. Chester Robidoux, M. Maurice Paul, président et M. Paul Auger.

A l'Association progressiste conservatrice

M. Maurice Paul est élu à la présidence

Brillants débuts d'un jeune avocat

Prévenu acquitté d'une accusation de facultés affaiblies au volant

TROIS-RIVIERES (C.H.) —

Un jeune avocat trifluvien, Me Pierre Langevin de l'étude légale Bisson et Langevin, a fait d'heureux débuts à la Cour des Sessions de la Paix, lorsque son client, M. Jean-Marie Lafond, de Ste-Foy en banlieue de Québec, a été élargi hier, d'une accusation de facultés affaiblies au volant d'un véhicule-moteur.

Dans son jugement, le président du tribunal, le juge Maurice Langlois a fait remarquer que les agents de la Sûreté provinciale avaient suivi le véhicule du prévenu sur une distance de 3 à 4 milles et que l'auto allait de gauche à droite à une vitesse variant de 15 à 20 milles à l'heure.

De plus, a réchéré le juge Langlois, ils ont affirmé que l'accusé éprouvait de la difficulté à marcher et qu'il sentait la boisson lors de son transport de Louiseville, à la prison communale de Trois-Rivières.

Cependant, d'ajouter le président du tribunal, l'accusé a dit qu'une déféction mécanique

à son auto était cause de l'augmentation et de la diminution soudaines de vitesse et du fait que le véhicule allait de gauche à droite. "Un garagiste de Louiseville a dit qu'il n'avait rien trouvé d'anormal chez M. Lafond qui lui avait demandé de faire le plein d'essence et de changer ses plaques."

Le greffier, M. Gratien Cassette, qui a admis le prévenu à caution quelques heures après son arrestation, a témoigné que l'accusé paraissait très normal. Si les policiers ont laissé conduire M. Lafond jusqu'au garage Leblanc, il est évident qu'il subsistait un doute dans leur esprit.

Le juge Langlois a conclu ses remarques disant que la preuve laisse subsister un doute et qu'il déclare l'accusé non-coupable.

TROIS-RIVIERES (J.L.) —

M. Maurice Paul, de Trois-Rivières, a été élu, mercredi soir, président de l'Association progressiste conservatrice du comté de Trois-Rivières à l'occasion d'une réunion de militants à la Marina.

On sait que maintenant le comté de Trois-Rivières englobe la ville du Cap-de-la-Madeleine et c'est la raison pour laquelle plusieurs citoyens en vue de la cité madelineoise ont également été choisis au sein du nouvel exécutif.

Les membres du nouvel exécutif sont outre M. Paul, président, Me Roland Paquin, du Cap-de-la-Madeleine, vice-président, M. Chester Robidoux, secrétaire, M. Paul Auger trésorier. Les directeurs sont MM. Maurice Chaine, Me J.-Marie Châteaumeun, Alex. Champoux, Me Denis Bouchard, Jérôme Lorranger, Emile Guilbert, Dr Gaston Marcotte, Marcel Doyon, Jean Héroux et Louis Foisca, publiciste.

Les jouets en grande demande

MONTREAL (PC) — Les manufacturiers qui participent cette semaine à la Foire canadienne du jouet à Montréal ont révélé que les commandes de jouets, de jeux et de décorations ont été très nombreuses, augmentant de 40 à 100 pour cent sur celles de l'an dernier.

"Les résultats ont dépassé de beaucoup nos espoirs", a dit M. Sam Ganz, président de l'Association canadienne des fabricants de jouets.

Le nombre de visiteurs qui ont vu la Foire est d'environ 10 pour cent supérieur à celui de l'an dernier. Des acheteurs du Liban, de l'Australie, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada s'y sont rendus.

M. Ganz a également souligné que la tendance majeure relevée à la Foire de Montréal visait les jouets qui peuvent aussi intéresser les adultes dont l'augmentation des loisirs créera un nouveau type de marché.

Me Gabias siègera sur plusieurs comités

TROIS-RIVIERES (N.L.) —

Le secrétaire particulier de M. Yves Gabias, député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative, vient de confirmer que M. Gabias a été nommé pour siéger sur plusieurs comités de la Chambre.

En premier lieu, le Secrétaire de la province siègera au comité permanent de la Chambre qui comprend les comités des bills privés en général, des bills publics en général, de l'agriculture, de la colonisation et de l'immigration, des comptes publics, de l'éducation, des privilèges et des élections ainsi que des relations industrielles.

Egalement, M. Gabias siègera au comité des crédits budgétaires de la session 68, au comité des crédits du conseil exécutif, au comité des crédits des finances, de la Justice et du Secrétaire de la province.

Sur la situation au Service des permis de construction

Le conseil se déclare satisfait des explications de l'ingénieur Poirier

par Fernand Gagnon

TROIS-RIVIERES — Le conseil de ville s'est déclaré satisfait des explications et garanties fournies par l'ingénieur Yvon Poirier, directeur du Service des Permis de Construction et de l'Évaluation.

Ce dernier s'est présenté devant le comité d'étude, hier après-midi, pour apporter une mise au point à la suite d'une déclaration de l'échevin Fernand Colbert, lundi dernier, à l'effet que l'indiscipline et le désordre régnaient dans ce service municipal. M. Colbert avait

même appris à ses collègues qu'une quarantaine de dossiers d'enquête, concernant des permis et des licences, auraient été détruits par certains employés qui voulaient exprimer ainsi leur mécontentement au sujet de rajustement de salaire.

Réputation catégorique

"L'ingénieur Poirier a été catégorique.

Depuis qu'il a assumé la direction de ce service, aucun document méritant d'être mis en classeur, n'a été détruit. Les employés du service des Permis de construction et de l'Évaluation

reconnaissent son autorité et la respecte. Il n'y a aucun désordre à déplorer. M. Poirier a dit qu'il avait entrepris la réorganisation du service, un programme a été adopté, et présentement tout va comme sur les "roulettes". Tout n'est pas parfait, mais M. Poirier est d'avis que rien ne peut indiquer que la tourmente de l'indiscipline et du désordre s'est emparée du service qu'il dirige.

Le directeur du service a de plus révélé que lors d'une réunion convoquée par le gérant municipal Roger Lord i.e. à son bureau, tous les employés sans exception ont catégoriquement nié la prétendue destruction de quarante dossiers d'enquête.

M. Poirier a mentionné aussi que l'on avait mis en doute sa compétence à diriger le service, mais nos édiles se sont empressés de le rassurer et de lui affirmer qu'il n'avait jamais été question de cela à la table du conseil municipal.

M. Colbert

L'échevin Fernand Colbert a pris la parole pour dire que c'est lui qui fait allusion au conseil à la destruction des documents d'enquêtes, mais jamais il a mis en doute ou voulu mettre en doute, la compétence de l'ingénieur Poirier.

Faites une enquête si vous le jugez nécessaire

M. Poirier avait dit précédemment que si le conseil de ville croit qu'il existe de l'indiscipline ou du désordre dans le service des Permis de Construction et de l'Évaluation, il était prêt pour sa part, à recommander que la question soit référée au comité de discipline de l'administration municipale, qui pourrait entreprendre si elle le juge à propos, une enquête en bonne et due forme.

Interrègne difficile

Le gérant municipal, M. Roger Lord, a résumé l'affaire en soulignant qu'à la suite de la mort de M. Arthur Dubé, l'ancien chef du service, le service avait connu un interrègne assez difficile. Tout lui paraît rentrer dans l'ordre maintenant. Le 15 mars prochain, il y aura une réunion conjointe des services des Permis de Construction et de l'Évaluation de la Police et de la trésorerie, en présence du gérant municipal au cours de laquelle on définira clairement la juridiction du service dirigé par

M. Poirier, principalement en ce qui a trait aux licences et à certains permis.

Dans la paroisse Ste-Bernadette.

La future église ne devrait pas coûter plus de \$375,000

Cap-de-la-Madeleine (P.V.) — Le projet de construction d'une église paroissiale dans la paroisse Ste-Bernadette, au Cap-de-la-Madeleine, poursuit incessamment son petit bonhomme de chemin et, l'une après l'autre, sont franchies les étapes qui doivent mener à sa réalisation.

Pour le moment, le projet, ses modalités, ainsi que les plans préliminaires établis par les architectes de l'étude Caron, Jubeau et Biqué ont été approuvés par la Fabrique.

Ils doivent maintenant recevoir l'approbation de la Corporation épiscopale, en l'occurrence, le Comité de Liturgie de l'Évêché de Trois-Rivières, qui en

fait l'étude présentement, afin d'établir si tout y est conforme aux nouveaux décrets liturgiques ainsi qu'aux normes qui en découlent.

Les plans n'en sont donc qu'au stade préliminaire et ils sont toujours susceptibles de subir quelques modifications, si le Comité de Liturgie le juge nécessaire. Il est possible, également, qu'ils soient conformes dans leur état actuel, aux exigences de l'heure, et qu'on ne soit pas contraint d'y apporter de changements majeurs.

Le futur temple, avons-nous dit précédemment, ne doit pas coûter plus de \$375.000 et tous les calculs ont été établis en fonction de cette norme.



faites marcher vos doigts dans les PAGES JAUNES



Paul Charest



Sylvain Cinq-Mars

CE SOIR

directement de Drummondville diffusion de la joute

LEAFS vs RANGERS

Trois-Rivières

Drummondville

550 AU CADRAN DE VOTRE RADIO



Partout et toujours à votre service



DISTILLÉ AU CANADA POUR LA DISTILLERIE ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM, HOLLANDE

Ad. No. GG-68-1F—5 col. x 60 lines—200 lines—B/W—Québec Prov. Dailies Le Bulletin—T-3990
Prepared by Ronalds-Reynolds & Company, Toronto Office

A la suite d'une écrasante victoire de 11 à 3

Les Bruins prennent une avance de 2 à 1 sur le Thetford

A Victoriaville

Les frères Denis et Jacques Mailhot sont en vedette

VICTORIAVILLE (R.L.) — Il semble que les joueurs de la Cie Jutras, champions de la section B de la ligue commerciale, n'aient pas tellement les séries de fin de saison. En effet, dans la deuxième partie de la série semi-finale les opposant au Huron, les joueurs de la Cie Jutras n'ont pas montré d'ardeur au jeu. D'ailleurs seulement sept joueurs étaient en uniforme. C'est ainsi que le Huron n'a eu aucune difficulté à remporter une brillante victoire de 8 à 0 aux dépens des champions de la saison régulière. Par ce gain, le Huron a pris une avance de 2 parties à 0 dans cette série de 5.

Les frères Denis et Jacques Mailhot ont de nouveau été les étoiles de cette partie. Jacques Mailhot a ainsi marqué quatre buts et participé à deux autres, alors que Jacques comptait deux buts et fournissait deux assistances. Poliquin et Verville ont complété le pointage des gagnants.

Un incident assez cocasse s'est produit au début de la deuxième période alors qu'une bataille éclata entre Moreau du Huron et Deschambault de la Cie Jutras. Comme cet incident s'est produit près des filets de Jean-Marie Durand, de la Cie Jutras, ce dernier décida de s'en prendre à Verville du Huron. L'officiel de la partie, Gérard Deguise, décida alors d'infirmer des majeures à Moreau et Deschambault et des mauvaises conduites à Verville et Durand. Six punitions mineures furent aussi données durant le match.

Première période	
1. Huron, J. Mailhot	5:20
2. Huron, J. Mailhot	8:44
Punitions — St-Cyr 2:49, Leblanc 12:20	
Deuxième période	
3. Huron, D. Mailhot	7:57
4. Huron, Poliquin	11:31

Ce soir au Colisée dans le Junior "B"

Qui prendra les devants: les As ou le Centre Landry?

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Les As et le Centre Landry de la ligue Junior "B" de la Mauricie disputent ce soir les honneurs de leur troisième joute de leur série semi-finale "B" au Colisée local à 8 h 30. Présentement chaque club a un record d'une victoire et d'une défaite. Dans la première joute les As l'ont emporté 6 à 4 en supplémentaire. Dimanche dernier le Centre Landry a décroché un gain de 6 à 1 sur les protégés de Robert Lord.

Le Grand-Mère a démontré de belles aptitudes au cours des deux premières périodes. L'équipe est des plus rapide et animée d'un désir de vaincre à nul autre pareil. On peut s'attendre ce soir à une belle joute entre les deux clubs.

Le Centre Landry d'André Lambert par contre, fort de sa

Au tournoi Pee-Wee de Grand-Mère

St-Tite débute par une victoire de 8 à 2

GRAND-MÈRE (J.N.) — L'équipe des Flèches de St-Paulin a bien débuté dans le tournoi Pee Wee Optimiste de Grand-Mère avec une victoire de 10 à 0 sur le Thérrien de Grand-Mère hier soir lors de l'ouverture de cette compétition. Plus de 796 amateurs ont payé un prix d'admission pour voir à l'oeuvre des jeunes athlètes.

Les frères Gaston et Daniel Frappier ont été en vedette lors de cette rencontre chacun quatre buts, Yvon et J. Brodeur furent les autres francs-tireurs de l'équipe. Gaston Frappier a de plus inscrit cinq mentions d'assistances pour participer à neuf des 10 buts de son club. Dans

SHAWINIGAN (J.E.) — Les Bruins de Shawinigan ont donné une leçon de hockey aux Canadiens de Thetford-Mines qu'ils ont déclassés au compte de 11 à 3 hier soir à l'aréna

Avec cette victoire, les Bruins prennent les devants 2 à 1 dans la série. La quatrième partie aura lieu dimanche à Thetford-Mines et une forte délégation accompagnera les Bruins car une excursion est organisée.

Michel Brière a dirigé l'attaque des Bruins avec quatre buts, Marcel Perron a réussi le tour du chapeau, tandis que Normand Sarra-Bournet y allait de deux buts. Bobby Lalonde et Mike Morton ont complété le pointage.

Pierre Gagné, Richard Lemieux et Normand Gratton ont enregistré les buts des Canadiens qui ont été déclassés du commencement à la fin.

Jos Ferron, instructeur des Bruins, a formé trois formidables trions en déplaçant un joueur. Normand Sarra-Bournet évolue maintenant en compagnie de Marcel Perron et Charles Boyer. Ce trio a compté cinq buts hier soir. Robert Ménard joue avec Brière, le champion compteur de la ligue et Morton, la recrue de l'année

locale devant 2.866 amateurs payants, dans la troisième joute de la série semi-finale "B" des éliminatoires de la ligue de hockey junior "A" du Québec.

Drummondville gagne 5 à 4 sur le St-Hyacinthe

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Les sportifs Drummondvillois ont retrouvé les Aigles d'antan hier soir au centre civique de Drummondville alors qu'ils ont disposé des Gaulois de St-Hyacinthe par le compte de 5 à 4 dans la dernière joute de la saison régulière de la ligue provinciale avant les séries éliminatoires où les Aigles rencontreront les Castors de Sherbrooke tandis que les Tigres de Victoriaville seront opposés aux Gaulois de St-Hyacinthe.

La joute d'hier soir a été marquée de plusieurs bagarres d'envergure dont celle entre Dino Mascotto et Jean Thérien des adversaires de tailles mais Thérien a eu le dessus. Ils ont écopé chacun d'une punition de partie, en plus d'un dix minutes de mauvaise conduite et de deux cinq minutes pour s'être battus.

Première période	
1. St-Hyacinthe, Maybury	6:27
2. Drummondville, Haworth	14:17
3. St-Hyacinthe, Beauregard	16:15
4. St-Hyacinthe, Gratton	17:11
Punitions — Mascotto 0:59, Lepage 5:17, Beauregard 9:47, Côté 9:47	

Maybury 13:25, G. Leclerc 15:38, P. Leclerc 17:24, Leisner 18:33, Côté et Leisner maj., 18:32.

Deuxième période

5. Drummondville, Leclerc	6:31
6. Drummondville, Garneau	14:20
7. Drummondville, Sawyer	15:47
Punitions — Labrosse 8:00, Lambo 9:20, Mascotto et Thérien (5 min - 5 min - 10 min, et pun. de partie 16:25), Maybury et Lagueux 5 min - 16:25	

Troisième période

8. Drummondville, Roberts	18:36
9. St-Hyacinthe, Vans	19:40
Punitions — (Beauregard-St-Vincent) Arrêts	

Labelle 16 18 14-48
Houe 7 3 8-20

Shawinigan 16 18 14-48
Thetford 6 14 10-30

Shawinigan, Sarra-Bournet (Perron-Boyer)

Thetford, Gagné (Lemieux-Gratton)

Shawinigan, Brière (Sarra-Bournet-Morton)

Shawinigan, Sarra-Bournet (sans aide)

Shawinigan, Leclerc (Mc Cool-Goyette)

Punitions — Sévigny 7:40, Garneau 12:08

Deuxième période

Thetford, Lemieux (Miseko - Gagné)

Shawinigan, Morton (R. Brière-Ménard)

Punition — Mc Cool 3:52

Troisième période

Shawinigan, Brière (Morton-Ménard)

12. Thetford, Gratton (Gagné)

13. Shawinigan, Perron (Lapierre, Sarra-Bournet)

14. Shawinigan, Perron (Sarra-Bournet-Boyer)

Lancers

Shawinigan 16 18 14-48
Thetford 6 14 10-30

Shawinigan, Sarra-Bournet (Perron-Boyer)

Thetford, Gagné (Lemieux-Gratton)

Shawinigan, Brière (Sarra-Bournet-Morton)

Shawinigan, Sarra-Bournet (sans aide)

Shawinigan, Leclerc (Mc Cool-Goyette)

Punitions — Sévigny 7:40, Garneau 12:08

Deuxième période

Thetford, Lemieux (Miseko - Gagné)

Shawinigan, Morton (R. Brière-Ménard)

Punition — Mc Cool 3:52

Troisième période

Shawinigan, Brière (Morton-Ménard)

12. Thetford, Gratton (Gagné)

13. Shawinigan, Perron (Lapierre, Sarra-Bournet)

14. Shawinigan, Perron (Sarra-Bournet-Boyer)

Lancers

Shawinigan 16 18 14-48
Thetford 6 14 10-30

Shawinigan, Sarra-Bournet (Perron-Boyer)

Thetford, Gagné (Lemieux-Gratton)

Shawinigan, Brière (Sarra-Bournet-Morton)

Shawinigan, Sarra-Bournet (sans aide)

Shawinigan, Leclerc (Mc Cool-Goyette)

Punitions — Sévigny 7:40, Garneau 12:08

Deuxième période

Thetford, Lemieux (Miseko - Gagné)

Shawinigan, Morton (R. Brière-Ménard)

Punition — Mc Cool 3:52

Troisième période

Les Rangers à un point du 2e rang

Deux buts de Ratelle aident le New-York à gagner par 4-2

DETROIT (P.C.) — Jean Ratelle y est allé de 26e et 27e buts de la saison hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 4-2 sur les Red Wings de Detroit dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Don Marshall et Bob Nevin ont complété le total des vainqueurs tandis que Norm Ullman et Dean Prentice ripostaient pour les locaux.

Les deux buts de Ratelle ont porté son total à 21 points au cours des 11 derniers matches des Rangers, soit 10 filets et 11 aides. Les Rangers se sont ainsi approchés à un seul point du 2e rang dans la Division Est du circuit, occupé par Chicago.

Les vainqueurs avaient pris une avance de 3-0 avant que Ullman compte au profit des locaux dans la dernière reprise.

Les Rangers ont dominé le jeu dès le début de la partie, mais n'ont pu compter avant la fin de la première période en raison de la brillante tenue du

gardien Roger Crozier, des Wings.

Marshall a ouvert le pointage pendant une punition à Howie Young, qui a automatiquement écopé d'une amende de \$25 pour avoir dardé un rival.

Première période

1. New York, Ratelle 14 (Nelson, Geoffrion)

2. New York, Ratelle 26 (Hadfield, Gilbert)

 Punitions: Libbey (10:54), (12:50), Kurlenbach (18:27) | || Deuxième période | |
Aucun but.	
Punitions: Stewart (4:52), New York punition de banc purgée par Hadfield (9:16), Mahovich (16:28)	
Troisième période	
3. New York, Nevin 19 (Goyette)	5:49
4. Detroit, Ullman 28 (Smith, Prentice)	6:49
5. New York, Ratelle 27 (Nelson)	8:35
6. Detroit, Prentice 15 (McGregor, Ullman)	15:42
Punition: Nelson (14:33)	

Boston 4
Toronto 1

Première période

1. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

2. Toronto, Olive 11

3. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

4. Toronto, Olive 11

5. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

6. Toronto, Olive 11

7. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

8. Toronto, Olive 11

9. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

10. Toronto, Olive 11

11. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

12. Toronto, Olive 11

13. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

14. Toronto, Olive 11

15. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

16. Toronto, Olive 11

17. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

18. Toronto, Olive 11

19. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

20. Toronto, Olive 11

21. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

22. Toronto, Olive 11

23. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

24. Toronto, Olive 11

25. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

26. Toronto, Olive 11

27. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

28. Toronto, Olive 11

29. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

30. Toronto, Olive 11

31. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

32. Toronto, Olive 11

33. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

34. Toronto, Olive 11

35. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

36. Toronto, Olive 11

37. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

38. Toronto, Olive 11

39. Boston, McKenney 20 (Green, Stanfield)

Punitions — Oliver 9:02, Awrey 16:33

Deuxième période

3. Boston, Bucyk 26 (Stanfield, McKenney)

Punitions — Green 3:12, Mahovich 6:07, Doak 8:02, Horton, Awrey 9:31, Stankowski 10:52

Troisième période

4. Boston, Sanderson 20 (Sather)

5. Boston, Sanderson 21 (Sather)

Punitions — Hodges 9:02, Oliver 9:03, Carleton, Hodges 11:06, Doak 15:49

Lancers

Toronto 10 13 8-31

Boston 18 16 25-54

Assistance

10 13 8-31

18 16 25-54

14,310

Los Angeles 3

Philadelphie 1

Première période:

1. Los Angeles, Flett 22 (Joyal, Lemieux)

2. Philadelphie, Rochefort 20 (Lacoc, Seby)

Punitions — Dorris 7:14, 9:48, Irvine, mineure, majeure, Gauthier, mineure, majeure, 8:23, B. Hughes 9:48, 12:58, Rochefort 17:11

Deuxième période:

Aucun but.

Punition — Mizuk 18:50

Troisième période:

3. Los Angeles, H. Hughes 8 (Labossière, Irvine)

4. Los Angeles, Joyal 17 (Rolle, Irvine)

Punition — Van Impe 6:15



SON HONNEUR LE MAIRE J.-Real Desrosiers du Cap de la Madeleine, avait tenu également à être de l'ouverture officielle du quatrième bonspiel annuel et provincial Seagram des 55 ans et plus. Ci-dessus, nous reconnaissons de gauche à droite, M. Frank Hélu, représentant Seagram de notre région; Doug Brasier, président du Three Rivers Curling Club; Réal Goyette, président du club Lavolette; Gaby Collet, président de l'Association de curling de la Vallée du St-Maurice; S.H. le maire J.-Real Desrosiers et Gaston Fleury, président du club de la Wabasso.

(Photo: Roland Lemire)

Avant la 3e journée du 4e bonspiel provincial des 55 ans et plus

Les rinks Wright et Hunt, invincibles

par Gaston Pélipin

TROIS-RIVIERES — La lutte pour les grands honneurs du quatrième bonspiel annuel et provincial Seagram, pour les 55 ans et plus, disputé en notre ville et au Cap-de-la-Madeleine cette semaine, semble se dessiner entre les rinks de Ron Wright, de Hudson et de E. G. Hunt, de Lachine.

Dans les quatre rencontres qu'elles ont eu à disputer jusqu'ici dans le bonspiel rotation, ces deux équipes sont demeurées invincibles. L'équipe de Wright, dans la section "A", a déjà remporté les honneurs de ce bonspiel, soit en 1965, la première année de la présentation de cette compétition. Quant à l'équipe de Hunt, elle est de la classe "B".

Dans la section "A", deux équipes demeurent dans la lutte toutefois, deux équipes qui n'ont subi qu'une défaite, soit celles d'Olivier Samson, du club Jacques-Carrier de Québec et de Bill MacKay, de Ville Mont-Royal. Ces deux équipes ont donc présentement une fiche identique de 3-1.

Dans la section "B", une seule équipe, celle de Bill Ness, de Howick, présente également une fiche de 3-1. Il est bon de signaler que le skip Ness est âgé de 72 ans.

Dans la section "B" également, le rink Hunt a remporté sa victoire de 12-6 sur le rink Collet, du club Lavolette de Trois-Rivières, grâce à une poussée de sept points dans les deux derniers bouts.

Toujours dans cette section "B", le rink Ness a accompli un fait remarquable en comptant dans les cinq derniers bouts mais a dû s'avouer vaincu devant l'équipe de Clifford MacDonald, de Drummondville, par 9-8. Cette dernière équipe a fait tous ses points en trois bouts, deux dans le premier, trois dans le quatrième et quatre dans le

cinquième. Le rink Ness avait réussi ses deux premiers points dans les deuxième et troisième bouts. La lutte reprend donc aujourd'hui avec des rencontres croulantes pour 1h30 et 4 h, cet après-midi et de 6 h 30 et 9 h, ce soir. La septième ronde dans chacune des sections aura lieu samedi matin à 9 h, et la grande

Rencontres d'aujourd'hui et demain

CINQUIÈME RONDE — SECTION "A" — AUJOURD'HUI — 4 h.

Au Three Rivers Curling Club

1. D. Bellam, Lennoxville	vs W. J. Mackay, T.M.R.
2. H. Morrow, Baie Comeau	vs D. Graham, Lachine
3. R. Wright, Hudson	vs N. Crutchfield, Shaw. CC.
4. O. Samson, J. Cartier	vs P. J. Rousseau, Shaw-Sud

Sixième ronde — Three Rivers Curling Club — 9 h.

1. P. J. Rousseau, Shaw. G.	vs N. Crutchfield, Shaw.
2. O. Samson, J. Cartier	vs W. J. Mackay, T.M.R.
3. H. Morrow, Baie Comeau	vs D. Bellam, Lennoxville
4. R. Wright, Hudson	vs D. Graham, Lachine

Samedi — Septième ronde — Club Lavolette — 9 h. a.m.

1. N. Crutchfield, Shaw.	vs O. Samson, J. Cartier
2. H. Morrow, Baie Comeau	vs W. J. Mackay, T.M.R.
3. P. J. Rousseau, Shaw. G.	vs D. Graham, Lachine
4. D. Bellam, Lennoxville	vs R. Wright, Hudson

Grande finale — 2 h. Club Lavolette

Gagnant — section "A" vs Gagnant — section "B"

SECTION "B" — AUJOURD'HUI — 1h.30

CINQUIÈME RONDE — Club Lavolette

1. J. W. Miller, Th.-Riv.	vs B. Ness, Howick
2. C. MacDonald, Celanese	vs J. Parent, St-Lambert
3. G. Collet, Lavolette	vs T. Graham, Sigma
4. E. G. Hunt, Lachine	vs S. Barclay, Heather

Sixième ronde — Club Lavolette — 6h.30

1. G. Collet, Lavolette	vs J. Parent, St-Lambert
2. E. G. Hunt, Lachine	vs B. Ness, Howick
3. T. Graham, Sigma	vs S. Barclay, Heather
4. J. W. Miller, Th.-Riv.	vs C. MacDonald, Celanese

Samedi — 7e ronde — Three Rivers CC — 9h. a.m.

1. G. Collet, Lavolette	vs S. Barclay, Heather
2. J. W. Miller, Th.-R.	vs J. Parent, St-Lambert
3. T. Graham, Sigma	vs B. Ness, Howick
4. C. MacDonald, Cel.	vs E. G. Hunt, Lachine

Grande finale — 2 h. Club Lavolette

Gagnant — section "A" vs Gagnant — section "B"

Résultats des rencontres d'hier

<

Pour le championnat de l'Amérique du Nord

Neuf skieurs junior seront à Lake Placid samedi

TROIS-RIVIÈRES-O. (C.N.) — Neuf sauteurs quitteront Trois-Rivières demain matin aux petites heures pour se diriger vers le Lake Placid pour prendre part, samedi, au championnat junior de l'Amérique du Nord.

Gilles Richer, le président de la section des sauteurs de la province de Québec sera du voyage avec quelques membres du club Kiwanis qui sont les parrains de ce voyage.

L'un des grands favoris pour

cette classique est le numéro 39 que les amateurs ont pu applaudir dimanche dernier, soit le jeune Eddy Shissler, du Lake Placid. Il a établi une marque de 168 pieds pour un record junior au tremplin de Mont-Carmel.

Les sauteurs de notre région à faire le voyage sont Danny Richer, le champion provincial midjet, Pierre Bolduc, Laurent Morand, Claude Roberge, Alain Veilleux, Denis Martel, un des espoirs de chez-nous, Brian Carroll, Michel Richard et Gilles Martel.

A Berlin

Dimanche, Jacques Charland, le champion canadien et Claude Trahan, de l'équipe olympique canadienne prendront part à un tournoi de sauts à Berlin New-Hampshire sur un tremplin de 70 mètres. Nos délégués se promettent de revenir avec des honneurs.

Aucun changement n'est prévu

WINNIPEG (PC) — Winnipeg et Ottawa demeureront les villes locales des deux équipes nationales de hockey au Canada.

En confirmant la décision de la CAHA, son directeur à l'exécutif, Gordon Jickes a voulu ainsi nier toutes les rumeurs possibles à l'effet contraire.

Juckes a tenu à nier que la CAHA avait en aucun moment songé à déménager les bases de ses équipes même si elle se propose d'étudier sérieusement le programme actuel, tel qu'annoncé à la suite des Jeux olympiques d'hiver.

Nouveaux records établis dans l'haltérophilie

MONTREAL (PC) — Le poids lourd Jean Bouffard, de Québec, a établi un record canadien en fin de semaine, lors des championnats juniors d'haltérophilie tenus à travers le pays, dont les résultats ont été communiqués par télégrammes à l'association canadienne.

Bouffard qui a levé un total de 770 livres en trois essais, a établi le record de 306 1-4 livres, améliorant celui de 301 1-2 qu'il avait lui-même établi en novembre dernier.

C. Voiselle, de Québec, a également établi un record chez les poids mouches avec un total de 455 livres tandis que Denis Dubé, de Québec, a levé un total-record de 620 livres chez les poids plume.

N. Hamel, de Québec, a également remporté le titre canadien dans la classe des 123 livres avec un total de 435 livres.

Dans la ligue Interscholaire

Le match entre le DLS et le SSM promet beaucoup d'action

La ligue Interscholaire de basketball présentera son dernier programme régulier avant les séries éliminatoires vendredi soir au STR à compter de 7.15 h. Dans la première joute, le SSM affronte le DLS alors que le Tech et le THRS feront les frais du deuxième match.

Même si ces joutes ne peuvent modifier en rien les équipes qui prennent part aux séries, elles ont leur importance pour des motifs tout à fait différents. Ainsi, dans la première joute, le duel DLS-SSM est un prélude de ce que sera les séries éliminatoires. Percy Bridges est particulièrement satisfait de cette particularité du calendrier: "nous pourrions essayer des jeux et mieux voir les points faibles de nos adversaires. Mes joueurs acquerront une bonne expérience et seront prêts pour les séries". Quant à Raymond Longpré, peu satisfait de la tenue quelque peu nonchalante et inquiète de ses joueurs lorsqu'ils se sentent pris dans un duel serré, il croit que cette joute peut aider ses gars à retrouver cet aplomb et cet entraînement du début de la saison. Les deux instructeurs auront un alignement complet pour les circonstances.

Le deuxième match met en jeu la cinquième position du circuit. Les deux équipes entendent bien ne pas terminer dans la cave du classement et on peut s'attendre à une lutte de tous les moments. Marcel Duval et ses hommes du Tech entendent prouver ce que tous se doutent un peu: leur record de la saison n'indique pas la valeur de l'équipe. Quant aux grands champions de l'an dernier, ils

3e partie de la série semi-finale "A" à Drummondville

Trois-Rivières devra gagner ce soir

par Gaston PEPIN

DRUMMONDVILLE — Les Leafs de Trois-Rivières n'ont peut-être pas gagné une partie de la saison régulière sur la glace du Centre Civique de Drummondville, mais s'il y a une partie qu'ils se doivent de gagner, c'est bien celle de ce soir.

Trois-Rivières et les Rangers de Drummondville en viendront alors

aux prises dans la troisième partie, de leur série semi-finale "A" de 4 de 7, des éliminatoires de la ligue Junior "A" de hockey du Québec. Par suite de leurs victoires de 10-6 à Drummondville dimanche dernier et de 6-2 à Trois-Rivières mardi soir, les Rangers détient présentement une confortable avance de 2-0 dans la série.

quelques efforts seulement mais le tout aboutissait à rien.

Ce soir

Il n'y aurait rien de surprenant que Ronald Fournier soit appelé à débiter dans les buts du Trois-Rivières ce soir. Gilles Gilbert a peut-être montré des signes de faiblesse et à Drummondville et à Trois-Rivières jusqu'ici dans la série mais il ne peut être le seul à être blâmé.

Si la défense des Leafs n'est pas plus solide ce soir, Fournier ne sera pas mieux. Et de plus, Fournier devra apprendre à donner moins de retours de lancer et à rester dans ses buts. Jusqu'ici, Claude Gagnon et Jean-Pierre Deneault ont été erratiques. Ils devront de plus, cesser d'obstruer la vue du gardien de buts. Glenn Heather a peut-être beaucoup de cœur au ventre mais manque énormément d'habileté et les adversaires ne manquent pas alors de profiter des erreurs.

A jouer comme les Leafs l'ont fait mardi soir, la série pourrait être de courte durée. Par contre, nous avons l'impression qu'ils pourraient bien se rebeller ce soir et nous revenir avec une victoire. Ce serait à souhaiter en tout cas. Si les Leafs pouvaient réaliser qu'ils ont derrière eux la meilleure foule sportive de la ligue. Une autre belle délégation trifluvienne sera de nouveau à Drummondville pour encourager les nôtres à la victoire.

Une victoire ce soir à Drummondville pourrait bientôt être le "coup de pouce" dont les Leafs ont besoin pour reprendre leur aplomb dans la série. Une victoire ce soir pousserait peut-être les Leafs à égaliser les chances à 2-2 à Trois-Rivières dimanche. Les amateurs de hockey de Trois-Rivières et des environs le souhaitent bien de tout cœur.

Pour la 1.000^e fois, disons aux Leafs qu'une partie est de 60 minutes, trois périodes de 20 minutes; que la contre-attaque est aussi importante que l'attaque; que les joueurs de défense déblaient leur territoire et font le moins d'erreurs possible;

Pour les cinq premières minutes de la période initiale, mardi soir à Drummondville, il nous a semblé que Michel Plasse, dans les buts du Drummondville, était nerveux et semblait hésiter sur ses arrêts. Dupont, Brown, René Robert, Serge Gélinas et Luc Simard ont manqué de belles chances de compter. Vers la 12^e minute de jeu, "Peanut" Gélinas a réussi une montée de toute beauté, d'un bout à l'autre de la patinoire, mais Plasse a dit non une fois de plus.

Par la suite, Alain Balthazard a bien essayé et Robert et "Peanut" n'y sont allés que de

TROIS-RIVIÈRES CHEVROLET SE FICHE DU SIGNE DE "PIASTRE"

LES PRIX SE FONT ABATTRE !

Les ventes ne diminuent pas, elles augmentent. Les entrées de voitures neuves et les échanges MAINTIENNENT UN INVENTAIRE ÉLEVÉ...



veut battre ses records de jour en jour en baissant son profit pour augmenter le débit.

ACCOUREZ !

N'ATTENDEZ PAS D'AVANTAGE...



755-855, CHAMPFLOUR

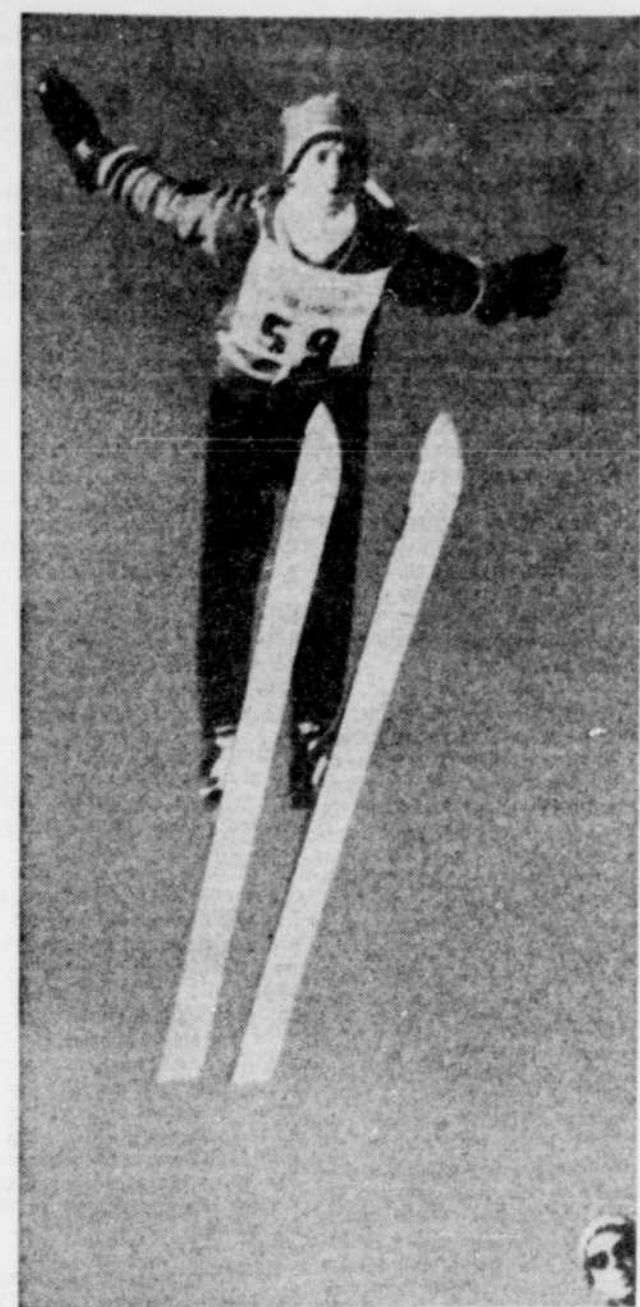
376-3791

LA QUALITÉ L'EMPORTE SUR LE DOLLAR

Plus de 200 voitures NEUVES avec garantie 5 ANS ou 50,000 milles; Plusieurs

DÉMONSTRATEURS

avec balance de garantie de voitures neuves; Plus de 60 VOITURES USAGÉES avec garantie OK et G.W., toutes prêtes pour livraison immédiate. Tous les modèles toutes les catégories; tous les prix PLAN D'ACCOMMODATION G.M.A.C.



(Photo Roland Lemire)

EDDY SHISSLER SERAIT l'une des grandes vedettes dans le ski américain. C'est un jeune de 15 ans qui a épaté les amateurs dimanche dernier à Mont-Carmel, avec un saut de 168 pieds

Anciennement des Leafs de Toronto

Howie Meeker fait un retour au jeu à 44 ans

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Howie Meeker, ancien joueur et pilote des Maple Leafs de Toronto et maintenant commentateur sportif ici, joue au hockey régulièrement pour la première fois depuis des années.

Agé de 44 ans, il est facilement le joueur le plus vieux dans la ligue Senior de la cité où la plupart des joueurs sont dans la vingtaine. Il ne croit toutefois pas être perdu parmi les jeunes joueurs.

"Il n'y a personne dans ce circuit qui puisse m'échapper et, si quelqu'un me dépasse sans que je sois capable de le rattraper, je vais abandonner", a dit Meeker.

Jusqu'à cette saison, Meeker avait surtout consacré ses efforts à piloter une équipe depuis son arrivée à Terre-Neuve il y a 10 ans.

L'an dernier, il était joueur pilote des Capitals de St-Jean, mais il n'a participé qu'à deux matches, car il était trop occupé pour jouer.

Cette année, même s'il est pilote adjoint des Feildians, Meeker laisse conduire la barque par un autre et se concentre au jeu.

Voix de Stentor

Il n'en reste pas moins que les spectateurs au Memorial Stadium, comptant 5,000 sièges, peuvent encore entendre sa voix de Stentor quand il crie ses encouragements aux membres de son équipe.

Meeker joue encore avec les mêmes détermination et enthousiasme qui lui ont permis de récolter 27 buts et 18 aides, plus 76 minutes de pénalisation en 55 matches en 1946-47, alors qu'il a mérité le trophée Calder accordé à la meilleure recrue de l'année dans la ligue Nationale de hockey.

Il a porté les couleurs des Leafs pendant neuf saisons avant de devenir pilote des Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine de hockey, à l'automne 1955. Il a abandonné ce poste après une saison et a déménagé ses pénates à Terre-Neuve.

Meeker est représentant d'une compagnie d'accessoires de quilles et d'une compagnie de jouets, mais il est mieux connu comme commentateur sportif à une station de TV de St-Jean.

On ne reste pas froid devant ce gros gin.



Une surprise agréable vous attend à votre première dégustation du nouveau Beau Geste. Vous aimerez son arôme, son goût, son velouté. Tout en lui vous plaira. Plus que jamais.

Le Bon Gin c'est Beau Geste.

Un produit du Québec par les Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield



100- ARGENT DEMANDE

AVONS RESOIN DE \$15,000 aux fins d'intérêt de 6 pour cent à long terme. Ecrire département 736 Le Nouvelliste, case postale 668 Trois-Rivières. J 100 C 102-104

105- CARRIERE ET PROFESSION

COMMISSION SCOLAIRE du district de Red Deer

requiert pour l'année scolaire commençant le 1er septembre 1968, des professeurs de français oral, aux niveaux junior et senior du secondaire. Au moins, 2 ans d'expérience ou d'études relatives après une douzième année.

POUR OBTENIR DES FORMULAIRES D'INSCRIPTION, VEUILLEZ Ecrire:

M. G. H. DAWE
Superintendent of schools,
Red Deer Public School District
NO 104 - 4747 - 53 RD STREET
RED DEER, ALBERTA.
X J 105 T 103-105

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Commission d'Etude sur l'Intégrité du Territoire du Québec

Avis concernant la Transmission de Mémoires

Le gouvernement du Québec a chargé la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec de réunir toute la documentation pertinente, d'effectuer toutes les recherches nécessaires, de recueillir les suggestions provenant de groupements, de spécialistes et du public en général et de faire les recommandations qu'elle jugera opportunes, afin de permettre au gouvernement d'assurer l'intégrité du territoire québécois et de régler dans l'ordre et la justice les problèmes des frontières du Québec, et spécialement de la frontière du Labrador.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Commission a été chargée d'étudier:

- a) la délimitation des frontières littorales du Québec;
- b) les problèmes soulevés par la sentence du Conseil privé du 22 mars 1927 concernant la frontière du Labrador;
- c) le problème posé par les propriétés et les droits territoriaux fédéraux dans le Québec.

La Commission invite donc toutes les personnes, organismes et corps publics désireux d'exprimer des opinions ou de faire des suggestions concernant les questions qu'elle doit étudier à les transmettre sous forme de mémoire, d'ici le 15 avril 1968, au sous-signe. Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Ces opinions ou suggestions peuvent notamment concerner la frontière du Québec avec Terre-Neuve au Labrador, les frontières maritimes du Québec avec les provinces de l'Atlantique dans le golfe Saint-Laurent, la frontière du Québec avec l'Ontario ainsi que celle avec les territoires du Nord-Ouest, la question des droits miniers sous-marins dans le golfe Saint-Laurent, les réserves indiennes, les havres publics y compris le port de Montréal, les parcs fédéraux et les autres territoires ou droits territoriaux fédéraux au Québec ainsi que toute autre question pouvant relever du mandat de la Commission.

Le secrétaire,

Jean-Paul Lacasse.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

SURVEILLANTS EN INSTITUTION PENALE (Gardiens de prison) — Traitement initial de \$4,030 à \$5,030, pour Montréal et \$3,560 à \$4,560, pour les autres endroits. Ministère de la Justice. Postes vacants aux endroits suivants: - Amos, Baie Comeau, Campbell's Bay, Hull, Joliette, Matane, Percé, Sorel, Sweetsburg, St-Jean, St-Jérôme, Trois-Rivières, Ville-Marie. - Assurer la garde et la surveillance des détenus et des prévenus dans les prisons communes du gouvernement et dans les postes de la Sûreté Provinciale. - 9e année d'études dans une institution officiellement reconnue; être âgé d'au moins vingt-trois (23) ans et d'au plus quarante (40) ans; ce maximum d'âge est de quarante-cinq (45) ans pour les personnes qui possèdent un certain nombre d'années d'expérience pertinente dans un corps d'agents de la paix ou en tant que militaire; avoir une taille minimum de 5 pieds 7 pouces. Etre en bonne condition physique. - Concours 68P-6465. S'inscrire avant le 15 mars 1968.

SHERIF — Traitement initial de \$6,416 à \$8,416, selon la compétence. Poste, district judiciaire de Trois-Rivières. - Responsable de l'administration générale de la prison et du palais de Justice, de l'exécution de certaines procédures et de la garde de certains fens ou effets sous saïse. - 12 ans d'expérience dans un travail de bureau dont cinq dans la coordination d'activités administratives. - Concours 68ST-5440. S'inscrire avant le 8 mars 1968.

INFIRMIER EN INSTITUTION PENALE — Traitement initial jusqu'à \$4,830, selon la compétence (\$200 de plus à Montréal). Ministère de la Justice: postes à Montréal. - Prodiger les soins appropriés aux malades des institutions pénales. Participer, au besoin, à des tâches de sécurité et de surveillance. - Détenir un certificat ou un diplôme d'infirmer. - Bonne condition physique. Etre âgé d'au moins 23 ans. - Concours 68P-6462. S'inscrire avant le 15 mars 1968.

CONDUCTEURS DE MACHINES FIXES, classe I, II, III, IV — Divers ministères. Classe I, II, III, postes à Québec et Montréal. Classe IV, postes à Gaspé et Jonquière. - Concours 68P-7B11 (classe I); 68P-7B12 (classe II); 68P-7B13 (classe III); 68P-7B14 (classe IV) — (salaire horaire \$2,56 - \$2,44 - \$2,18 - \$1,93). - Toute demande d'emploi doit être accompagnée d'une photocopie du certificat requis. - S'inscrire avant le 15 mars 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710 Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

106- EMPLOIS DEMANDES

JEUNE FEMME SERIEUSE, 21 ans, possédant 10e année, offre ses services soit dans bureau, magasin ou restaurant. Téléphone: 228-5835, Louiseville. J 106 T 101-104

JEUNE FILLE DEMANDE du travail les fins de semaines ou du soir. Paul faire du travail de bureau, réceptionniste, vendeuse. Ecrire département 737 Le Nouvelliste Case Postale 668 Trois-Rivières. J 106 T 102-104

109- FEMMES - FILLES DEMANDES

TROIS-RIVIERES: AIDE CUISINIERE demandée pouvant aussi servir les tables. S'adresser en personne Manoir Laviolette, 251 Laviolette. D 109 T 101-104

COMMIS A TEMPS PARTIEL demandé, fille ou dame de 25 à 40 ans. Connaissance des mathématiques essentielles. Faire application en personne. Compagnie manufacturière de textiles, 86 du Sanctuaire Cap-de-la-Madeleine. D 109 T 102-104

MESDAMES — AVEZ-VOUS déjà pensé vendre produits Avon? Cela ne coûte rien de vous renseigner. Ecrivez: Mme Jeannine Foley, Gérante Avon, Casier Postal 392, Station Youville, Montréal. 109 S 98-103

IL EST PROUVE

QUE LES RESULTATS FONT LA POPULARITE

de nos annonces classées

119- ECOLE

I.B.M. Cours de programmeur I.B.M.

ORDINATEUR 1401 ET 360

COURS DE POINÇONNEUSE — VERIFICATRICE
COURS DU JOUR ET DU SOIR

Derniers jours pour inscription
Les cours débutent le 4 mars

Tél.: 374-4640

Institut de Data Processing
de Québec Inc.

OU Ecrire 649 BONAVENTURE — TROIS-RIVIERES

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées de la province de Québec. X B 119 T 103-105

110- FEMMES - FILLES DEMANDES

Secrétaire

STENO - DACTYLO

DEMANDEE, POUR TRAVAIL DANS BUREAU D'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET BUREAU D'ASSURANCES.

- Agée d'au moins 23 ans.
- 12ième année, ou équivalent.
- Expérience dans bureau d'assurances préférable d'au moins 5 ans.
- Bonne présentation, bonne apparence.
- Salaire selon qualifications.

CHARLES MARTINEAU

995 NOTRE-DAME, LAVALTRIE

Appeler si qualité traits renversés

514-266-1367 de (8 à 10 heures SOIR)

D 109 T 102-103

110- HOMMES DEMANDES

HOMME ENVIRON 27 ans, marié, qui

désire améliorer sa position, ayant connaissances mécaniques, machine, ou automobile, devra avoir une bonne renommée, instruction même année de préférence, un peu d'anglais. Bon salaire pour homme qualifié, assurances, vacances, uniforme fourni, payé par la maison. Travail permanent à Montréal. Les demandes reçues seront confidentielles. Ecrire Département 722 Le Nouvelliste, Case Postale 668, Trois-Rivières. B 110 T 99-104

CUISINIER POUR TRAVAILLER au

grill de charbon de bois. Connaissance dans la coupe de la viande. Bon salaire à personne qualifiée. S'adresser Restaurant Blue Bird, 231 Des Forges, tél.: 374-9331. D 110 T 102-105

GERANT DEMANDE: Si vous avez

de l'expérience de la vente directe, Salaire et commission. Téléphonez pour appointment-375-9333. D 110 T 102-104

IL RESTE ENCORE

CINQ (5) ROUTES

DE LAIT DISPONIBLES

- Conditions avantageuses.
- Vous voulez être propriétaire de votre route de lait.
- Vous voulez gagner entre \$5,000 et \$7,000 par année.
- Vous êtes sérieux et dynamique.

APPELEZ-NOUS — ECRIVEZ-NOUS

CREMERIE CRETE INC.

GRAND-MERE

TEL.: 538-2772

D 110 T 101-104

Territoire de chasse

Accepterai quelques membres sérieux

sur territoire de chasse. Région de la Vallée. Ecrire Département 725 Le Nouvelliste Case Postale 668, Trois-Rivières. B 110-T 103

111- HOMMES - FEMMES DEMANDES

BARMAN OU BARMAID d'expérience demandée. S'adresser en personne au Restaurant Blue Bird, 231 Des Forges, Trois-Rivières. Tél.: 374-9331. D 111 T 102-105

112- ON DEMANDE

ACHETERAIS CABANE A pêche grandeur 8 X 10 ou plus pour de plus amples renseignements, appeler: 375-2206 Trois-Rivières-Ouest. B 112 T 103 106

113- REPRESENTANTS

OPPORTUNITE DE CARRIERE comme représentant des ventes pour la "Région Trois-Rivières". Pour visiter les Commissions scolaires, Industries, Hôtels, etc. Le candidat devra avoir expérience dans la vente, avoir une belle personnalité, bilingue et être âgé de 22 à 40 ans. "Compagnie" Jeune et Dynamique offrant possibilité d'avancement. Le candidat devra posséder automobile de modèle récent. Salaire selon compétence, plus commission et bénéfices. Pour renseignements, écrire à: Case postale 201, Victoriaville. J 113 T 100-112

117- VENDEURS DEMANDES

VENDEUR BILINGUE

demandé

Pour Trois-Rivières, et les environs

pour Compagnie bien connue de Machines de Bureau

QUALIFICATIONS: 22 à 35 ans, avec automobile, demeurant à Trois-Rivières, expérience dans la vente et bon en mathématique. Salaire, commission, bénéfice de compagnie. Pour rendez-vous Trois-Rivières. TEL.: 375-4221 B 117 T 102-104

VENDEURS DEMANDES POUR

Trois-Rivières et les environs, salaire commission au dessus de la moyenne expérience non nécessaire, avec automobile, bon travailant. Ecrire Département 729 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Case postale 668 B 117 T 94-123

118- SERVICES DE BONNES

FEMME OU FILLE DEMANDEE

pour garder enfant 21/2 ans. Se présenter à 1041 Ste-Ange, app. 2. Après 7 heures p.m. Trois-Rivières. J 118 T 101-103

URGENT: BONNE A TOUT faire, au

dessus de 35 ans, famille parlant français, anglais. Enfants 85 ans. Bonnes conditions de travail. Maison moderne, chambre privée. Télévision. Début salaire \$40.00, 11/2 journées de congé. Ecrire âge, expérience, Mme Essentiel, 145 Shelburne, Rd. Rochester N.Y. 14618 U.S.A. Téléphonez trois fois après 8 heures (soir) (716) 244-9139. J 118 T 103-105

IL EST PROUVE

QUE LES RESULTATS FONT LA POPULARITE

de nos annonces classées

123- AUTOS-NEIGE

Snow-Jet

PLUSIEURS A VENDRE A

prix d'inventaire

SNOW-JET 1968

17 1/2 forces

autres Snow-Jet usagés 1967

à prix d'abaïne

Charrier Autos Enr.

1051 BOULEVARD-EST

Louiseville

TEL.: 228-2791

B 123 T 103

125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

ST-TITE: BOMBARDIER 2 chenilles,

1965, Bombardier 8 1/2 forces, 1965

avec chenille propre comme neuf,

\$375. Hus-Ski 1965, \$250. Toboggan 1962,

\$125. Volvo Sport 1962, vendre ou

échanger pour grosse voiture. Ford

1959, 250 cc. Pick up Ford 1962, 500 cc.

Tél.: 365-5332. 123 G 102-104

125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

VOTRE ARGENT

A TOUJOURS PLUS

DE VALEUR CHEZ

Vincent Auto

1967 CHRYSLER

Newport, sedan, automatique,

que, p.s., p.b., radio, pneus

blancs, grands enjoliveurs de

roues, balance garantie, \$50.

\$3,675.

1967 PLYMOUTH

Fury II, station-wagon, 8

cyl., automatique, p.s., radio,

différentiel sûr, grip, porte-bagage,

châssis moteur, tagap, 13 1/2

mille milles, balance garantie, \$50.

\$3,475.

1966 OLDSMOBILE

Delta 88, sedan, automatique,

p.s., p.b., radio, pneus blancs,

grands enjoliveurs de roues,

\$2,675.

1966 CHRYSLER

300, hard top, automatique,

p.s., p.b., radio, vitres et sièges

électriques. \$2,750.

1966 OLDSMOBILE

Delta 88, hard top, automatique,

p.s., p.b., radio, vitres et sièges

électriques. \$2,475.

1965 MERCURY

Montclair, automatique, p.s.,

p.b., radio, garantie 1 an.

\$1,650.

1965 PONTIAC

2 portes, 6 cyl., automatique,

radio. \$1,775.

Visitez notre terrain

d'autos usagées

786, 6e Avenue, Grand'Mère

TEL.: 539-2225

A 125 G 102-104

CAP DE LA MADELEINE, DU NOU-

VEAU V 8 1966, Chevrolet 1966 Ford

1966, Pontiac 1965, Chevrolet 1963,

Corvair, S'adresser 362 Thibault, Tél.

phone: 378-3131. D 125 T 98-104

FORD GALAXIE 500 XL, 1964, con-

vertible V-8, 352, 5000 milles, auto

matique, servo-freins, servo-direction,

équipée, très bonne condition. Bas

milage. Un propriétaire. Cause de

vente. Téléphone: 331 Ste-Thérèse.

J 125 T 101-107

CAMION FORD, 1 tonne à roues

directes, 1965, aussi camion Dodge, 1

tonne avec boîte fermée 1961. Tél.

phone: 375-1532 ou s'adresser: 1979

Bellevue, Trois-Rivières.

X J 125 T 103-105

125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

1963 PONTIAC Strato-Chief, 6 cylindres, 4 portes, automatique, radio. Excellente condition. Pour renseignements, téléphonez: Nicolet, 293-5154 aux heures de repas. J 125 T 101-104

TROIS-RIVIERES: PONTIAC Laurentien, 1964, 4 portes, V-8, tout équipé. En parfaite condition. Appeler après 5 heures: 375-9293. D 125 T 106-103

AUBAIN: CHEVROLET "BEL AIR" 1963, 6 cylindres automatique, servo-direction, moteur réconditionné. 2e main. Prix à discuter. Moto Suzuki 88 C.C. 1964. Téléphone: 376-3372. Trois-Rivières. J 125 T 102-105

TROIS-RIVIERES: MERCURY COMET, 1961, Sedan, 4 portes, automatique, radio, bas milage. Excellente condition. Moteur retait à neuf. Téléphone: 375-4346. D 125 T 103-106

125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

HE! LES AMIS

NOUS AVONS

Les meilleures autos usagées

Les meilleures garanties

Les meilleurs prix

Les meilleurs vendeurs de la région

QUE VOULEZ-VOUS DE MIEUX.

- 1967 -

5162A PLYMOUTH Belvedere II, 8 cyl., sedan, 4 portes.

5093A FURY II, 8 cyl., H-Top, 4 portes.

6209A DODGE Monaco, 8 cyl., H-Top, 4 portes.

5383A PLYMOUTH Fury II, 8 cyl., sedan, 4 portes.

6282A DODGE Polara, 8 cyl., sedan, 4 portes.

- 1966 -

5416B PONTIAC Parisienne, 8 cyl., convertible, 2 pts.

6001A PONTIAC Strato-Chief, 6 cyl., sedan, 4 portes.

6003A PONTIAC Parisienne, 8 cyl., sedan, 4 portes.

6009A FORD Fairlane, 6 cyl., sedan, 4 portes.

6017A AMBASSADOR "990", 8 cyl., H-Top, 2 portes.

6262A METEOR Rideau, 6 cyl.,